

► Point de vue n°28

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
10/10/2018	Panoramique	N 48°11'44"	E 05°17'23	345 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E4 : 2,7 Km	E4 : 3,7 Km	4	CIREY-LES-MAREILLES - Entrée sud sur rue de Verdun, D 137	

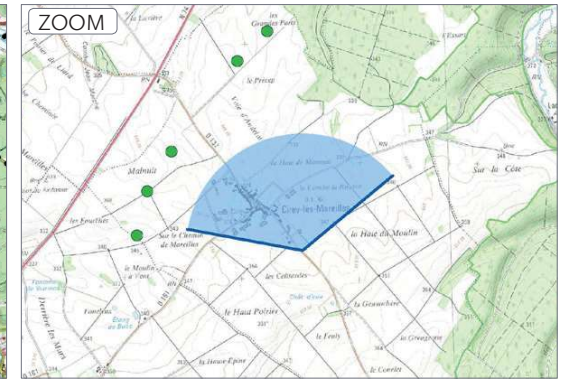
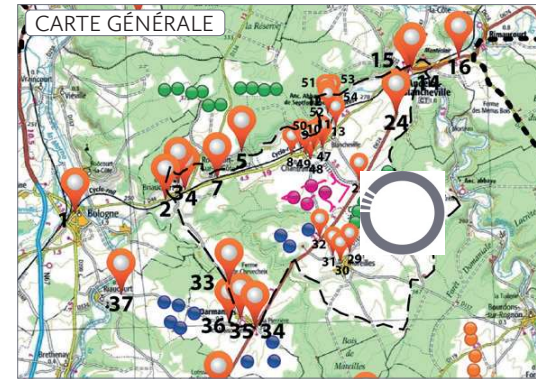
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 130°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe en entrée sud de Cirey-lès-Mareilles, le long de la route départementale D 137. Les arbres et autres rideaux végétalisés délimitant les parcelles cadastrales masquent quelque peu les visibilitées.

Ainsi, seules trois éoliennes du projet sont visibles, uniquement par un bout de pale, au-dessus d'une haie. La dernière éolienne, plus en arrière, se trouve être masquée par celle-ci.

Une partie du contexte éolien, plus en avant que le projet, est visible au-dessus de la végétation et des habitations.

Le projet des Rainettes, étant largement en arrière des habitations et presque intégralement masqué par les haies, il n'a aucune incidence sur cette entrée de village et les rapports d'échelles restent favorables. Il n'existe pas d'effets cumulatifs gênants.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 130°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°

Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

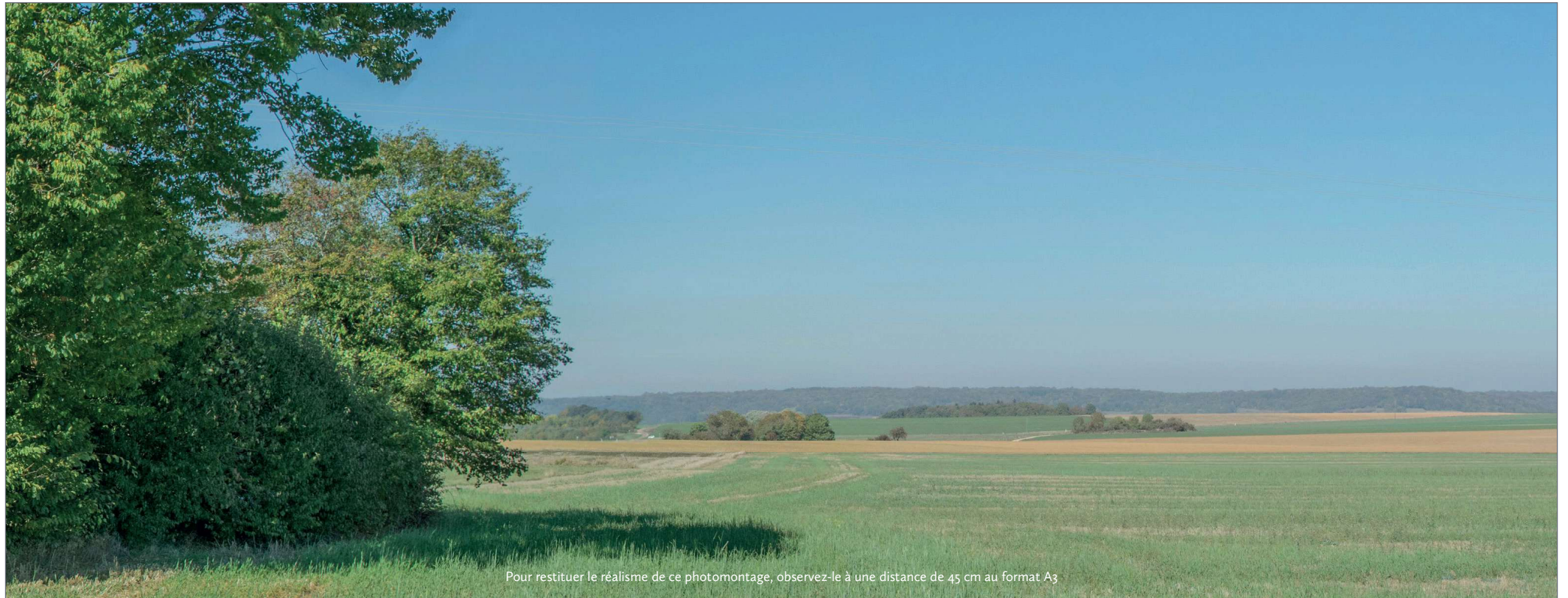
► Point de vue n°29

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
10/10/2018	Panoramique	N 48°11'16"	E 05°16'03"	343 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E2 : 2,2 Km	E1 : 2,7 Km	3	MAREILLES - Entrée nord-est sur rue de Buée, D 161	

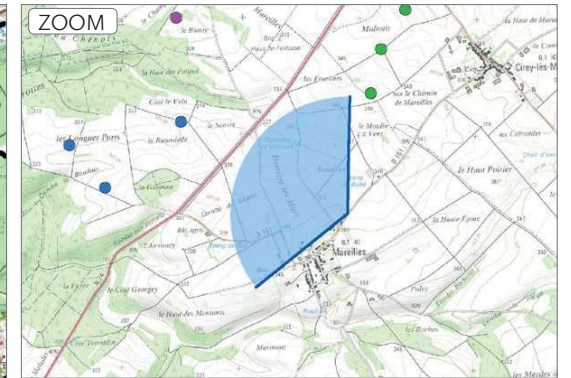
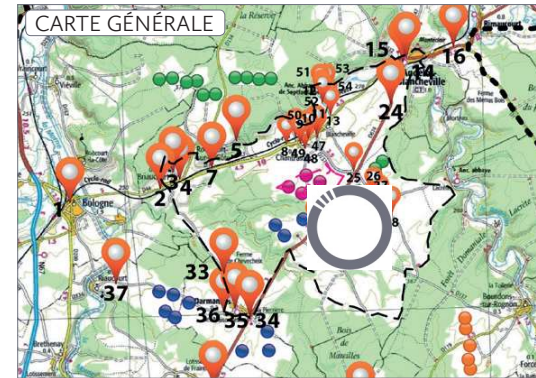
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 130°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe en entrée nord-est du village de Mareilles, le long de la route départementale D 161. Ce village de la vallée Châtillonnaise est entouré d'une ceinture boisée relativement importante, et est implanté au sein d'un vaste paysage de grandes cultures, où le regard peut porter relativement loin. Des reliefs de côtes boisées sont visibles en arrière-plan.

Trois des quatre éoliennes du projet sont visibles à partir, environ, de la moitié de leur mât. La dernière est filtrée par la végétation. Le projet présente une structure aérée.

Bien qu'une partie des éoliennes du contexte soit masquée par le bâti et la végétation, une autre partie émerge, en arrière-plan, au-dessus de la ligne d'horizon.

Le projet a une incidence sur l'entrée de Mareilles, mais par son éloignement, le il n'entraîne pas de rapports d'échelles défavorables au village et au grand paysage. Il n'existe pas d'effets cumulatifs gênants.



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



► Point de vue n°30

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
10/10/2018	Panoramique	N 48°11'06"	E 05°15'47"	346 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E2 : 2,3 Km	E3 : 2,8 Km	0	MAREILLES - Centre-bourg sur impasse du Château	

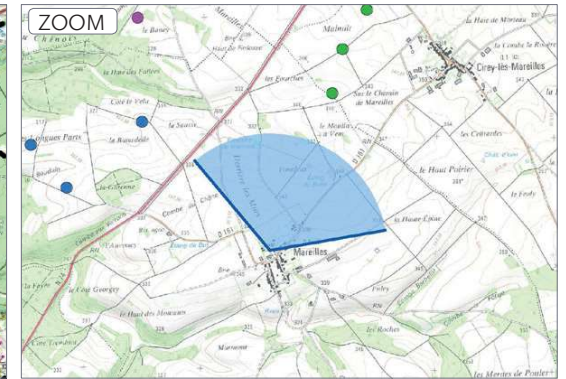
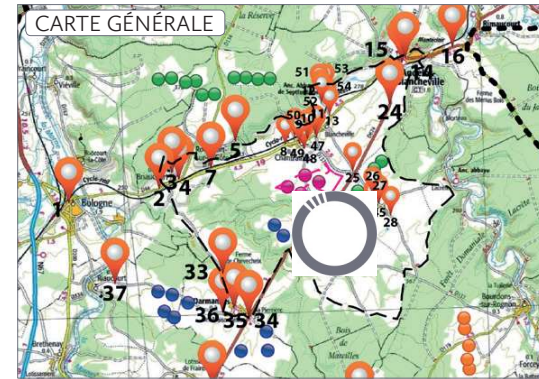
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe en centre-bourg du petit village de Mareilles, dos à l'église inscrite. Contrairement à Cirey-lès-Mareilles et la plupart des villages du périmètre d'étude, la trame urbaine de Mareilles ne s'appuie pas uniquement sur un unique axe routier, mais est plus étalée, le long des autres routes communales. De plus, le village est relativement végétalisé, ce qui empêche toute vue au-delà des habitations.

Ainsi, le projet et le reste du contexte éolien ne sont pas visibles, car masqués par les éléments naturels et anthropiques.

Il n'y a donc aucune incidence sur le centre de Mareilles, ni sur son église inscrite.

À noter qu'à feuilles tombées, un bout de pale de l'éolienne E2 pourrait être légèrement perceptible, à travers les ramures.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°

Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°31

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
10/10/2018	Panoramique	N 48°11'13"	E 05°15'35"	342 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E2 : 2,0 Km	E3 : 2,5 Km	4	MAREILLES - Sortie nord-ouest sur croisement route locale et D 161	

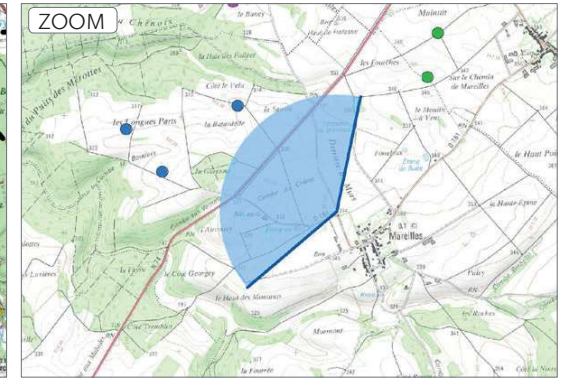
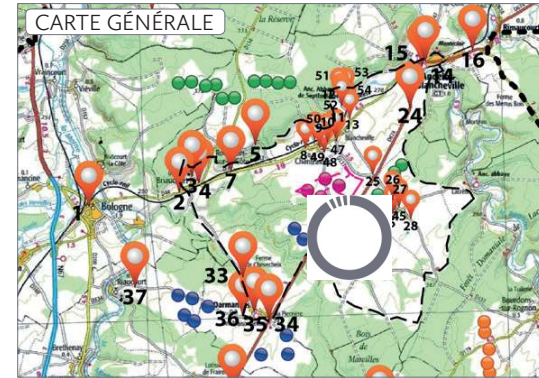
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 142°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe en sortie nord-ouest du village de Mareilles, au croisement d'une route locale et de la route départementale D 161. La vue offerte est celle de la vallée Châtillonnaise caractérisée par ses vastes cultures intensives, ainsi que des combes et des côtes boisées en arrière-plan.

La totalité du projet éolien des Rainettes est visible, et lisible en une ligne régulière, en avant du relief de la côte de Meuse.

Plus en arrière, une partie du contexte éolien émerge également au-dessus de ces côtes, une autre partie étant filtrée par les boisements.

Les rapports d'échelles sont ainsi favorables au grand paysage ouvert, et il y a peu d'incidence sur la sortie du village et sur la côte de Meuse, cette dernière étant relativement éloignée. En effet, elle apparaît comme un relief légèrement surélevé.

Il n'existe pas d'effets cumulatifs gênants.



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



► Point de vue n°32

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
10/10/2018	Panoramique	N 48°11'33"	E 05°15'14"	332 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E2 : 1,3 Km	E3 : 1,8 Km	4	MAREILLES - Face au bois du Chênois sur la D 674	

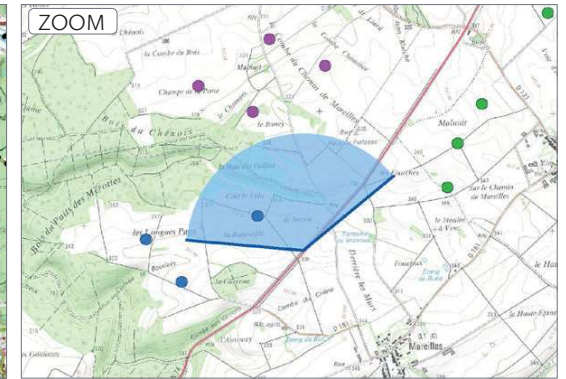
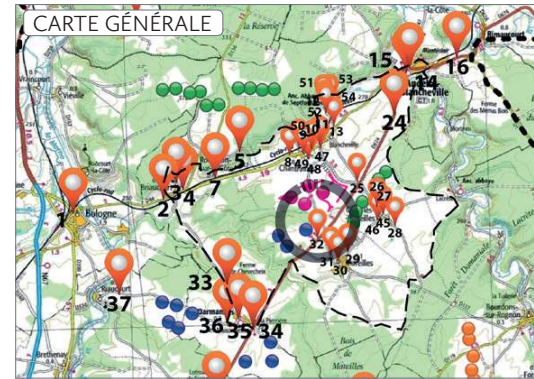
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 136°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe au nord du village de Mareilles, sur la route départementale D 674. Le long de cet axe majeur rectiligne sur une assez longue distance, laisse deviner le paysage de grandes cultures et plat de la vallée Châtillonnaise. Ce point de vue donne sur le bois du Chênois, masquant les vues au-delà.

Les éoliennes du projet sont lisibles en une ligne régulière, au-dessus des boisements.

Les éoliennes du projet en instruction des Limodores, en arrière-plan, émergent également au-dessus des masses boisées.

Les éoliennes du projet restent favorables au paysage; et il n'existe pas d'effets cumulatifs gênants entre le projet des Rainettes et le projet en instruction des Limodores, dont il est visuellement très distinct.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 136°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°33

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
10/10/2018	Panoramique	N 48°10'45"	E 05°12'41"	314 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 3,7 Km	E4 : 4,6 Km	1	DARMANNES - Ferme de Chevecheix sur route locale	

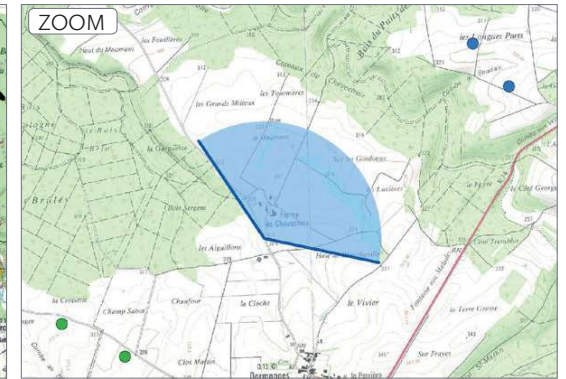
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 136°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe au nord du village de Darmannes, face à la ferme de Chevecheix. Implantée dans le Barrois ouvert, et à proximité de la vallée de la Marne, les abords de l'exploitation agricole sont relativement boisés, comme à l'ouest où se trouve le bois Sergent. Se remarque tout de même le vaste paysage de grandes cultures caractéristique du Barrois ouvert.

Une seule des quatre éoliennes du projet est visible, les trois autres étant filtrées par les boisements. À noter qu'à feuilles tombées, l'éolienne E1 pourrait être légèrement perceptible à travers les branches.

Bien que certaines éoliennes du contexte soient également masquées par les rideaux arborés, certaines sont visibles au-dessus de ces derniers.

Le projet n'engendre pas d'incidence sur la ferme de Chevecheix et les rapports d'échelles restent favorables. Il n'existe pas d'effets cumulatifs gênants.



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°

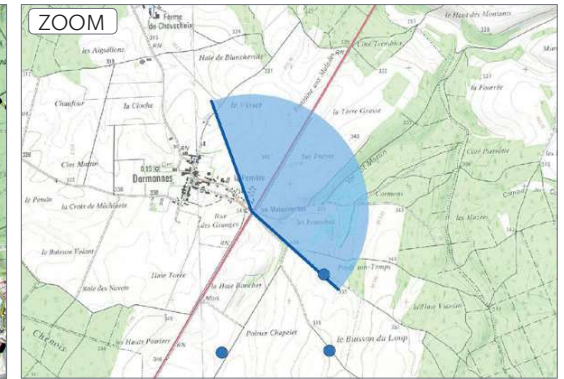
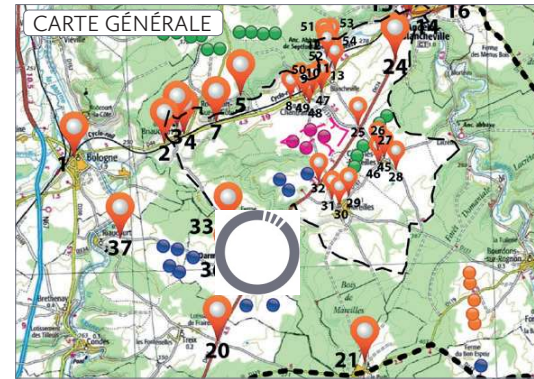


Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°34

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
10/10/2018	Panoramique	N 48°09'57"	E 05°13'22"	337 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E2 : 4,6 Km	E3 : 5,2 Km	0	DARMANNES - Sortie est sur croisement rue du Four et D 674	

■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 152°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

Commentaires

L'observateur se situe en sortie est du village de Darmannes, au croisement d'une route communale et de l'axe majeur D 674. À proximité de Chaumont, Darmannes connaît également un processus de périurbanisation depuis quelques années. En effet, une zone pavillonnaire a été construite à l'est du village, dont certaines habitations sont visibles à gauche du panoramique. À droite, la zone boisée Val Saint-Martin, est visible au-delà des grandes cultures. Ainsi, seul l'axe de la route permet une vue dégagée et assez lointaine.

Ainsi, les éoliennes du projet sont masquées par la végétation délimitant les parcelles cadastrales.

Une partie du contexte éolien est masqué par les effets combinés du bâti et de la végétation. Une autre partie, déjà assez éloignée, émerge en arrière-plan, au-dessus du relief.

Il n'existe aucune incidence sur cette sortie de village.



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



► Point de vue n°35

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
10/10/2018	Panoramique	N 48°10'06"	E 05°12'58"	330 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 4,6 Km	E4 : 5,2 Km	0	DARMANNES - Centre-bourg sur parking de la mairie	

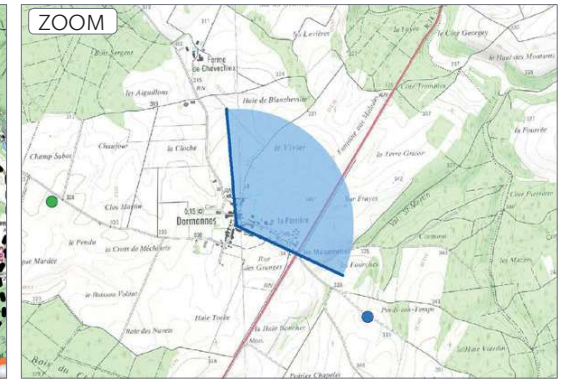
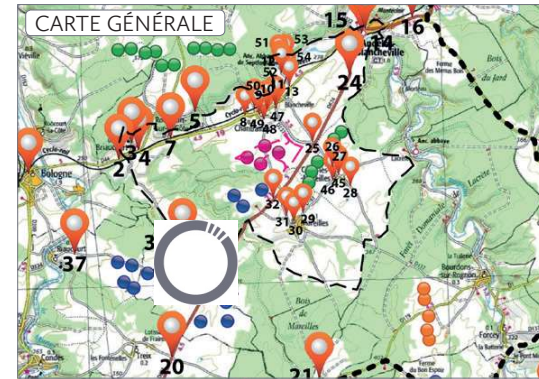
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe dans le centre du village de Darmannes, sur le parking de la mairie, face à l'église classée. La trame urbaine de ce village-rue est relativement dense, rendant difficile toute vue lointaine, au-delà du bâti.

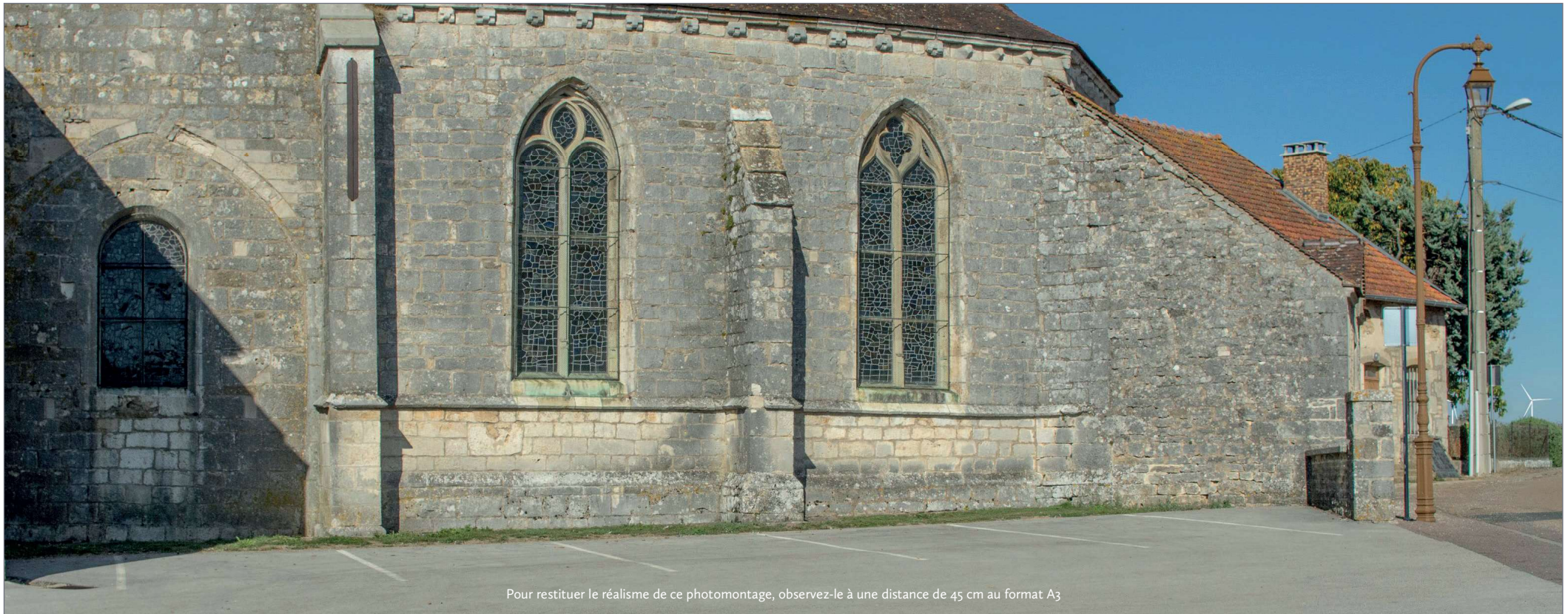
Les éoliennes du projet sont masquées par l'église.

Les éoliennes du contexte sont également masquées, à l'exception d'une éolienne du parc accordé de La Crête.

Le projet n'a ainsi aucune relation de covisibilité avec cette église classée depuis le centre du village de Darmannes.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



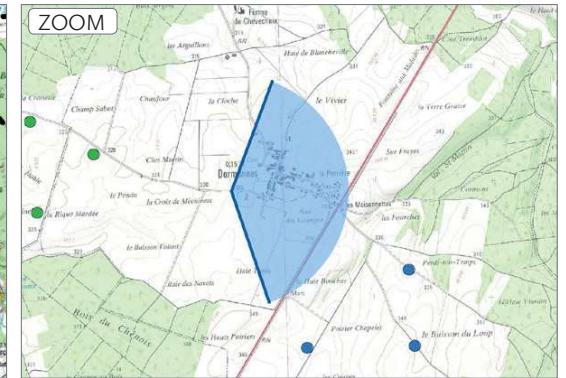
Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°

Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°36

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
10/10/2018	Panoramique	N 48°10'02"	E 05°12'39"	337 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 4,8 Km	E4 : 5,6 Km	4	DARMANNES - Entrée sud-ouest sur route de Riaucourt	

■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 141°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

Commentaires

L'observateur se situe en entrée sud-ouest du village de Darmannes, sur la route de Riaucourt. La vue offerte est celle d'une exploitation agricole et de grandes parcelles agricoles. Le village possède une ceinture arborée assez importante, les vues lointaines étant ainsi difficiles. Toutefois, le clocher de l'église classée est visible.

Trois des quatre éoliennes sont visibles (E1, E2 et E3), et lisibles en une ligne régulière. La quatrième est masquée par la végétation.

Une partie du contexte éolien est masqué par les effets combinés du bâti et des rideaux arborés, l'autre partie étant masquée par ces éléments anthropiques et naturels.

Les éoliennes du projet des Rainettes, sont en position de latéralité par rapport à l'église, et il y a donc une faible relation de covisibilité entre les deux éléments. D'une manière générale, le projet des Rainettes, n'entraîne pas de rapports d'échelles défavorables sur la silhouette du village. L'éolienne E3 se superpose avec l'une du parc en service de la Vallée du Rognon. En dehors de cet effet, ponctuel, il n'existe pas d'effets cumulatifs gênants avec le contexte éolien.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 141°

Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°37

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
10/10/2018	Panoramique	N 48°10'37"	E 05°09'41"	291 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 6,8 Km	E4 : 7,8 Km	4	RIAUCOURT - Sortie nord-est sur rue du Tertre	

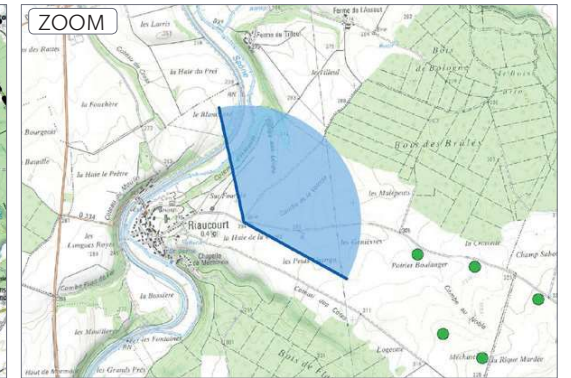
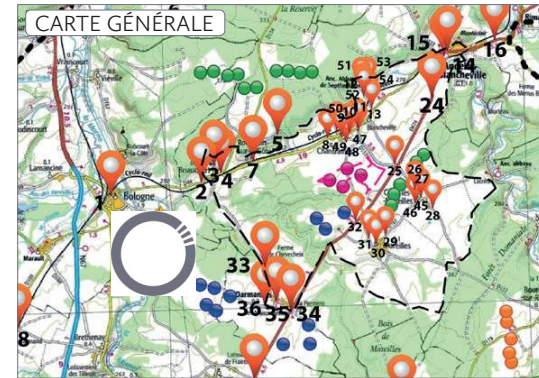
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 131°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe en sortie nord-est du village de Riaucourt sur une route locale, la rue du Tertre. Localisée en vallée de la Marne et à proximité de la commune de Chaumont, voit des zones pavillonnaires s'implanter à l'est et à l'ouest, conséquence du processus de périurbanisation. Ce point de vue dominant sur de vastes cultures et sur le Coteau boisé d'Harouin, fait face au Bois des Brûlés.

Les quatre éoliennes du projet sont visibles, par un bout de pale, au-dessus des boisements.

Bien qu'une partie du contexte soit masquée par ce bois, une autre partie émerge discrètement au-dessus, ainsi qu'à droite de celui-ci, sur la ligne d'horizon.

Les rapports d'échelles sont ainsi favorables au paysage, et il n'existe aucun effet cumulatif gênant.



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°38

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
10/10/2018	Panoramique	N 48°09'43"	E 05°05'46"	259 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 11,9 Km	E4 : 13,0 Km	3	JONCHERY - Hameau de Larharmand sur sortie nord-est sur intersection routes locales	

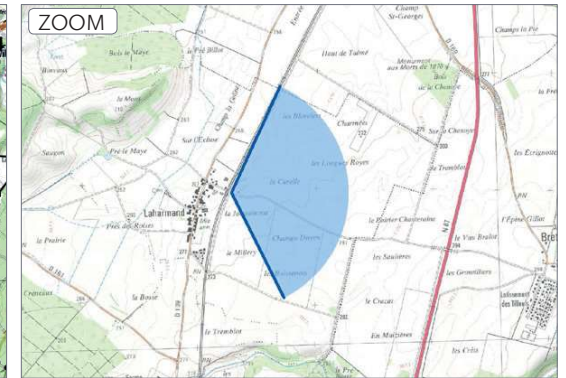
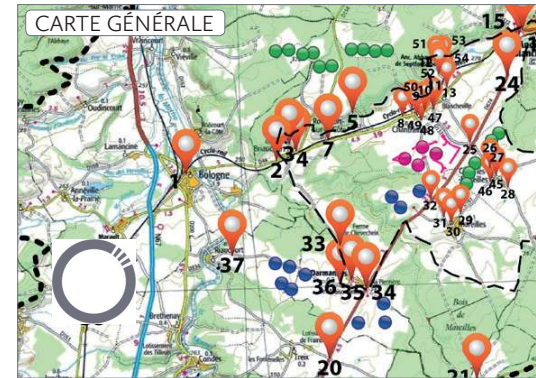
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 129°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe en sortie nord-est du hameau de Laharmand, appartenant à la commune de Jonchery. Depuis ce village de la vallée de la Marne, implanté le long de la D 109, la vue offerte est celle d'un paysage relativement plat, vaste et ouvert sur de grandes cultures, ainsi que sur des boisements au dernier plan.

Ainsi, trois des quatre éoliennes sont visibles, par un bout de pale, au-dessus des boisements. L'éolienne E3 est masquée par ces derniers.

Certaines éoliennes du contexte émergent, également, au-dessus des masses boisées. D'autres émergent au-dessus de la ligne d'horizon, en arrière-plan.

Ainsi, les rapports d'échelles sont favorables au grand paysage ouvert, et il n'existe pas d'effets cumulatifs gênants.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 129°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°39

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
10/10/2018	Panoramique	N 48°06'49"	E 05°04'12"	278 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 16,4 Km	E4 : 17,3 Km	4	VILLIERS-LE-SEC - Sortie nord-est sur la D 109	

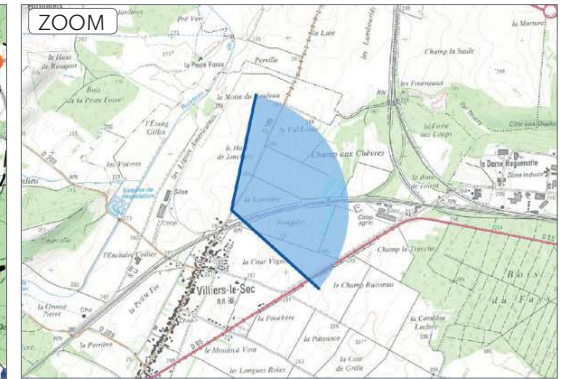
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe en sortie nord-est du village de Villiers-le-sec, à l'ouest de la grande ville de Chaumont, le long de la route départementale D 109. Implantée dans le Barrois ouvert, la vue offerte est celle d'un paysage de grandes cultures, ouvert et vaste, permettant de porter le regard relativement loin. À droite, est visible le silo d'une exploitation agricole. Des boisements sont présents en arrière-plan, dont le Bois du Faye à droite du panorama.

Le projet émerge discrètement, au-dessus des masses boisées, par la seule extrémité de ses pales.

Une partie du contexte éolien est également visible en arrière-plan, au-dessus des masses boisées. L'autre partie est masquée par ces dernières et l'exploitation agricole.

Ainsi, les rapports d'échelles sont favorables au grand paysage, et il n'existe pas d'effets cumulatifs gênants



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 120°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°

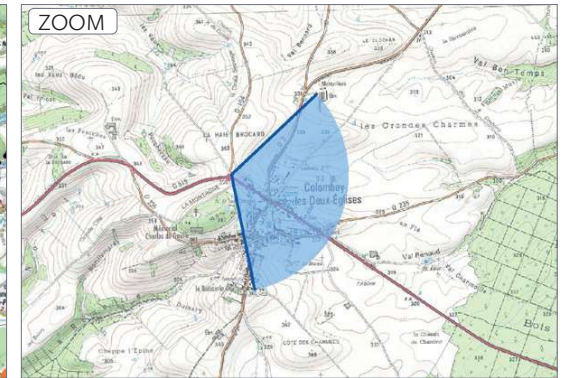
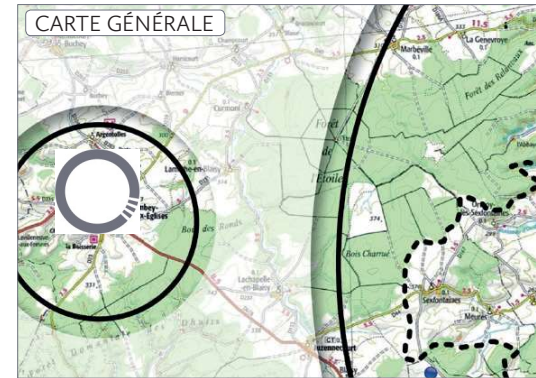
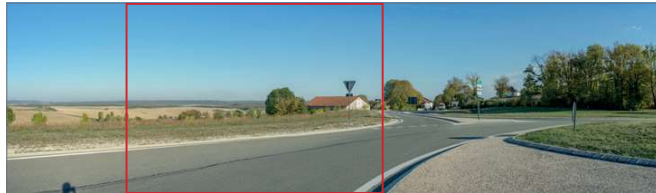


Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°40

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
10/10/2018	Panoramique	N 48°13'39"	E 04°53'01"	357 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 26,8 Km	E4 : 27,8 Km	0	COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES - Entrée nord-ouest sur croisement D 104 et D 619	

■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 122°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

Commentaires

L'observateur se situe en entrée nord-ouest de la ville de Colombey-les-Deux-Églises, au croisement des routes départementales D 104 et D 619. Ce dernier axe est un axe majeur puisqu'il dessert Chaumont au sud-est et la grande ville de Bar-sur-Aube à l'Ouest. Bien qu'éloigné d'une trentaine de kilomètres du site du projet, cette petite ville a été prise en compte dans le territoire d'étude pour son importance patrimoniale. Elle représente, en effet, la figure du Général De Gaulle par l'édification entre-autres de la Croix de Lorraine. En dehors des quelques habitations visibles au travers de la végétation, dans la partie droite du panorama, la vue en arrière-plan est ouverte sur de grandes cultures et de vastes masses boisées.

Ce point de vue largement fréquenté est le plus susceptible d'offrir des vues vers le projet depuis le site mémoriel. En effet, la maison et le musée du Général De Gaulle se trouvent de l'autre côté de la butte boisée, dite La Montagne, sur laquelle se trouve la Croix de Lorraine monumentale. La Boisserie, villégiature du Général, offre les vues vers le sud et l'ouest, tout comme le musée, alors que le projet éolien se situe à l'est, à une distance de 27 km en moyenne.

Les éoliennes du projet, très éloignées, sont masquées par les boisements.

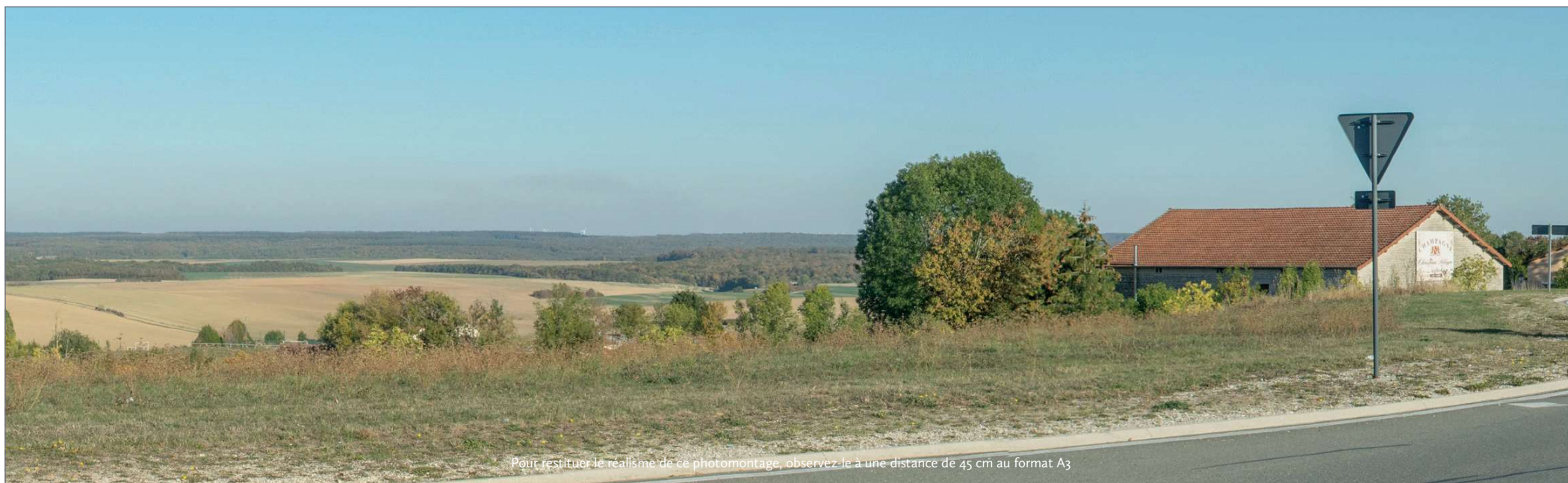
Certaines éoliennes du contexte sont également visibles au-dessus des boisements. D'autres sont masquées par les effets conjoints de la végétation et du bâti.

Les éoliennes du projet se trouvent intégralement sous la ligne du relief, et son donc totalement invisibles. Par conséquent, elles n'ont aucune influence sur l'ensemble du site mémoriel et ses monuments.

Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 122°



Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°41

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
18/06/2020	Panoramique	N 48°06'52"	E 5°08'36"	325 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 12,5 Km	E4 : 13,2 Km	0	CHAUMONT - intersection av. Gambetta et rue du Cdt Hugueny	

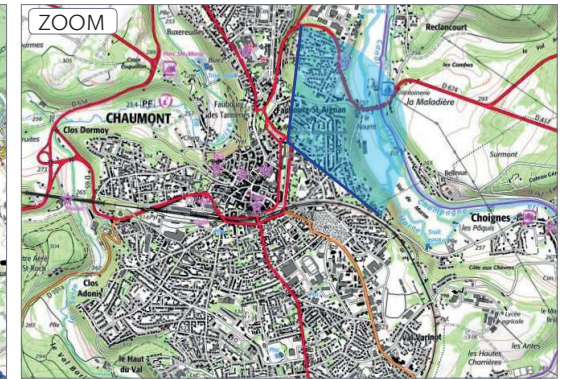
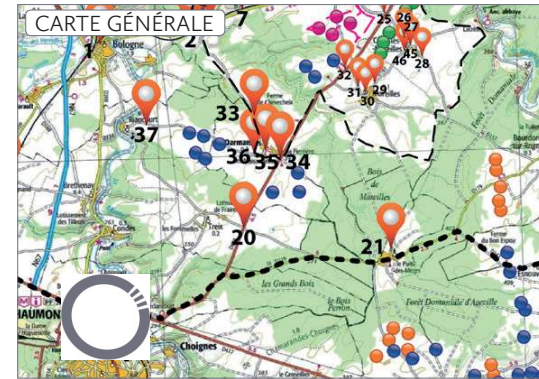
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 135°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe à l'intersection de la rue du commandant Hugueny et de l'avenue Gambetta à Chaumont, en plein centre-ville. L'avenue joue un rôle de boulevard ceinturant le centre-ancien de la ville, et connaît un trafic automobile dense. A gauche, sur le trottoir opposé, la parcelle arborée correspond au jardin de l'Hôtel du Département.

Dans la perspective de la rue, de l'autre côté du boulevard, se détache deux rotors du parc éolien de Riaucourt-Darmannes, perçus de manière éloignée. Le projet des Rainettes est entièrement masqué par le tissu bâti.

Il n'a donc aucune influence depuis ce point de vue du centre de Chaumont.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 135°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°42

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
18/06/2020	Panoramique	N 48°06'50.6	5°08'58.3"	317 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E2 : 12,4 Km	E4 : 13 Km	0	CHAUMONT - rue du Bois Rollin	

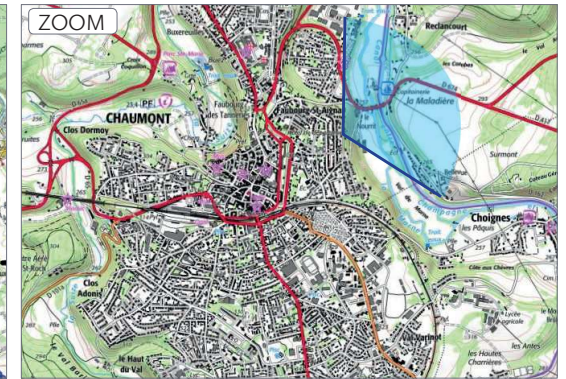
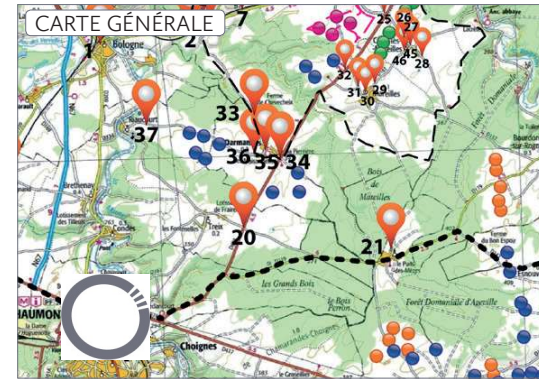
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 147°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur est placé rue du Bois Rollin à Chaumont. Il s'agit d'une des rues d'un quartier résidentiel recherché, où se trouvent notamment des habitations de type Art Déco. L'urbanisation se répartit sur les courbes de niveau, au-dessus de l'escarpement en corniche qui marque les limites orientales de la ville-haute de Chaumont.

Les parcelles de jardin sont plutôt étendues et l'ambiance est très arborée, masquant les dégagements visuels vers le paysage environnant. L'avenue du Bois Rollin longe ainsi le rebord de l'escarpement.

Le projet éolien n'est pas visible depuis ce point de vue en raison de la conjonction de son éloignement et de la couverture arborée dense.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 147°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°43

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
18/06/2020	Panoramique	N 48°06'46.2"	E 5°08'57.7"	319 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 12,4 Km	E4 : 13,1 Km	0	CHAUMONT - avenue Lisse	

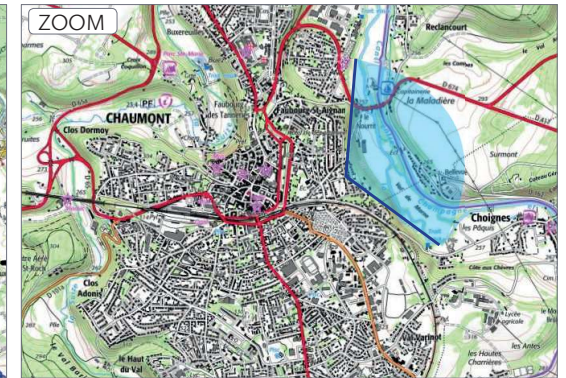
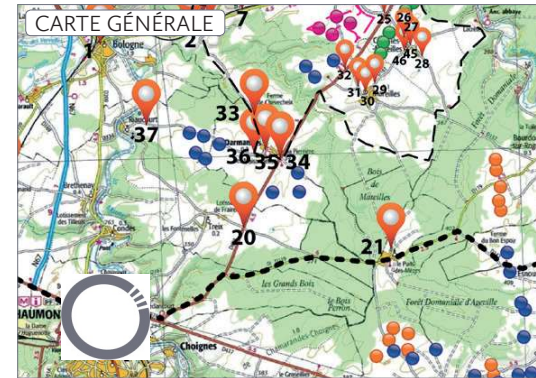
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 145°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur est toujours placé dans le quartier de la corniche orientale de Chaumont, avenue Lisse, à un point d'altitude similaire au précédent point de vue. La vue est très vite arrêtée par le tissu bâti et la couverture arborée, sans compter la distance d'éloignement du projet, de l'ordre de 13 km.

Le projet n'est pas non plus visible depuis ce point de vue, masqué par le bâti.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 145°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°44

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
18/06/2020	Panoramique	N 48°06'58.2"	E 5°08'52.2"	313 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 12,1 Km	E4 : 12,9 Km	0	CHAUMONT - rue de la Corniche	

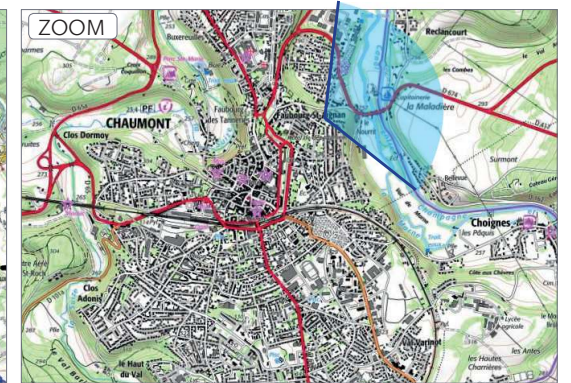
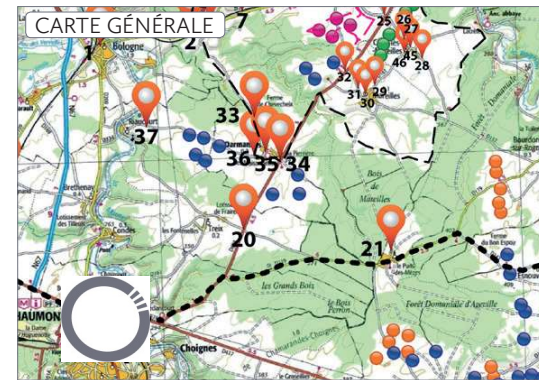
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 165°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe dans une fenêtre visuelle ouvrant vers le paysage situé à l'est de Chaumont. Le nom de la rue dit tout du lieu : rue de la corniche.

Ce quartier résidentiel oriental de Chaumont constitue un lieu d'aménités recherchées, notamment pour la vue dominante, comme en témoignent de nombreuses villas des premières décennies du XX^e siècle. On aperçoit la vallée de la Marne en contrebas, urbanisée partiellement, tandis que les pales du parc en service de Riaucourt-Darmannes émergent au-dessus de la lisière boisée du versant opposé et escarpé de la Marne.

Le projet est entièrement positionné sous le relief de ce coteau et donc parfaitement invisible.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 165°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°45

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
02/07/2020	Panoramique	N 48°11'50.8"	E 5°16'53.4"	349 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 3 Km	E4 : 2,1 Km	4	CIREY-LES-MAREILLES - sortie ouest par la D 161	

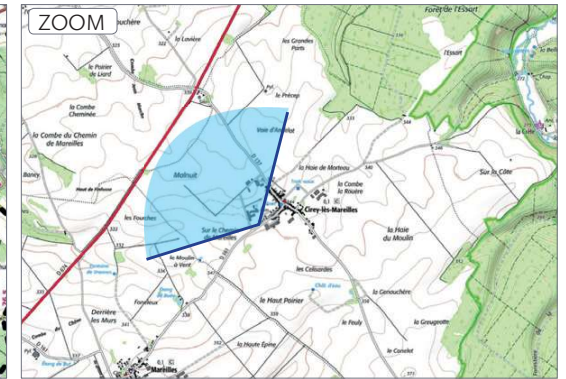
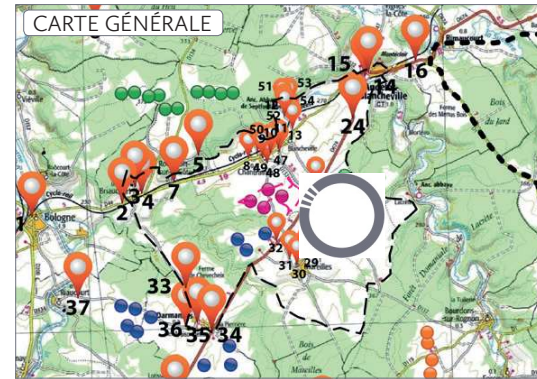
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 162°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe en sortie ouest de Cirey-les-Mareilles par la D161. A l'habitat succèdent immédiatement des pâtures, utilisées par une exploitation d'élevage du village dont on aperçoit les bâtiments au plan intermédiaire. Le projet éolien de La Crête est visible directement au-dessus des bâtiments agricoles.

La vue s'ouvre à gauche sur la plaine, où l'on aperçoit le parc éolien en service de Riaucourt-Darmannes.

Le projet émerge par ses pales au-dessus des bâtiments agricoles. La hauteur visuelle de ces dernières est nettement plus réduite que celle des éoliennes du projet accordé de la Crête, évitant tout effet de confusion visuelle.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 162°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



► Point de vue n°46

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
02/07/2020	Panoramique	N 48°11'54.5"	E 5°16'56.2"	350 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E1 : 3,1 Km	E4 : 2,1 Km	0	CIREY-LES-MAREILLES - impasse du Tilleul, chemin derrière l'église	

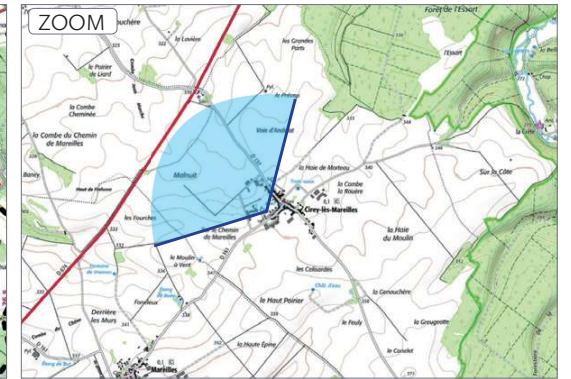
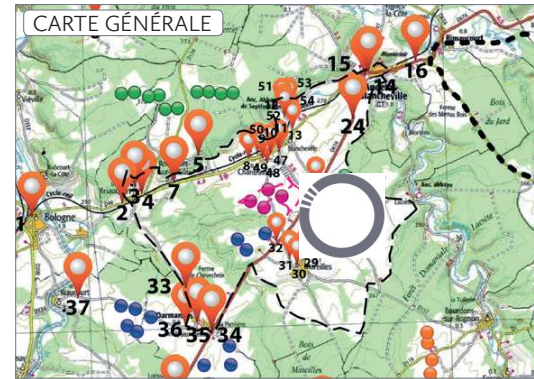
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 136°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe sur un petit chemin herbeux, dénommé impasse du Tilleul, qui longe l'arrière des jardins des maisons autour de l'église de Cirey-les-Mareilles. Le point de vue offre une ouverture depuis le village, grâce aux parcelles de grande dimension. Les bâtiments agricoles, les habitations et les arbres des jardins ferment cependant toute échappée visuelle vers le paysage.

Le projet éolien est entièrement masqué par la conjonction du bâti et de la couverture végétale.

Il n'a ici aucune influence sur cette partie du village ancien.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 136°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°47

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
02/07/2020	Panoramique	N 48°13'12.5"	E 5°15'22.9"	298 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E3 : 1,3 Km	E2 : 1,9 Km	4	ANDELOT-BLANCHEVILLE - route de Cirey, en sortie de Blancheville	

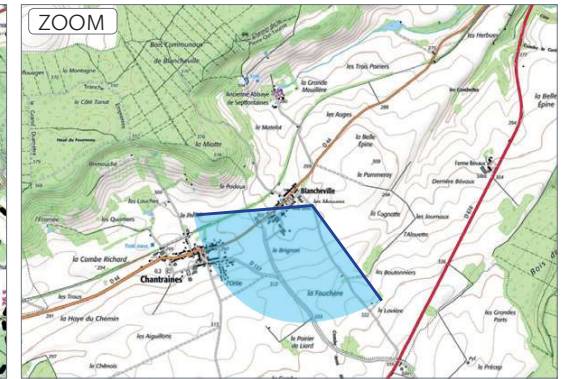
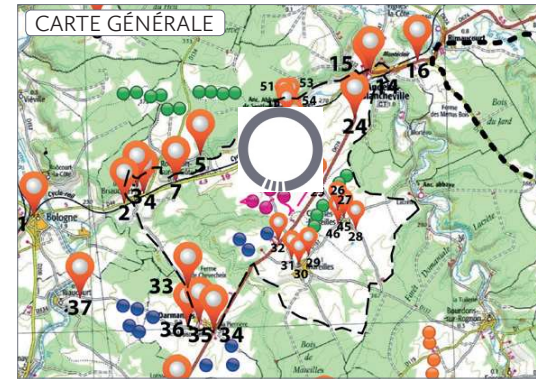
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 141°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe en sortie sud de Blancheville par la route de Cirey. Un glacis régulier fait face à l'observateur, et correspond au versant sud de la vallée chatillonnaise, remontant vers la plaine où se positionne le projet éolien. Le paysage reste ouvert, malgré l'horizon relevé et relativement rapproché qui se dessine en haut de pente.

Le projet éolien se détache au plan intermédiaire, comme un appariement de deux éoliennes encadré de deux autres. Leur hauteur visuelle permet de bien les distinguer du contexte éolien, évitant les effets de confusion.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 141°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°48

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
02/07/2020	Panoramique	N 48°13'0.7"	E 5°15'2.7"	304 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E3 : 0,9 Km	E2 : 1,5 Km	2	CHANTRAINES - au centre du lotissement de l'Ortie	

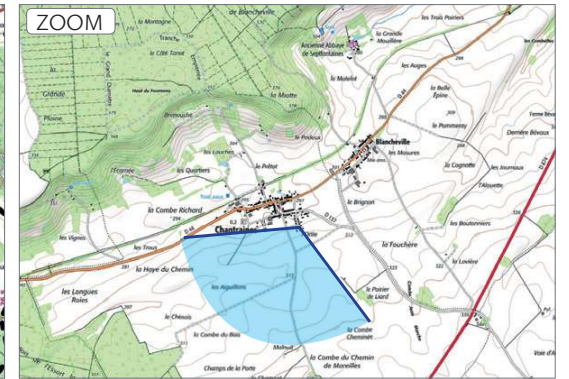
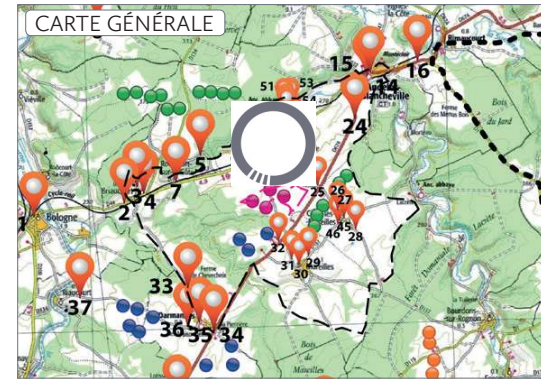
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 188°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe au lotissement de l'Ortie à Chantraines, dans la partie haute de ce dernier. Il s'agit d'un lotissement d'habitat individuel pavillonnaire récent qui prend place au pied du versant sud de la vallée châillonnaise. La vue est immédiatement arrêtée par la rupture de pente.

Deux éoliennes apparaissent ici dans une fenêtre entre deux maisons. Elle disposent d'une certaine prégnance mais toutefois les rapports d'échelle restent favorables au bâti. En effet, la hauteur visuelle de ces deux éoliennes reste inférieure à celle des habitations.

Néanmoins, le projet sera visible de manière directe depuis les jardins arrières de ces habitations, se situant en limite du lotissement, au contact avec l'espace agricole.



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



► Point de vue n°49

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
02/07/2020	Panoramique	N 48°13'01.6"	E 5°15'01.2"	303 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E3 : 0,9 Km	E2 : 1,5 Km	1	CHANTRAINES - entrée ouest du lotissement de l'Ortie	

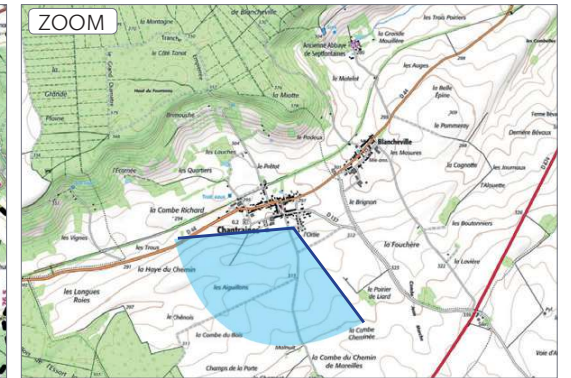
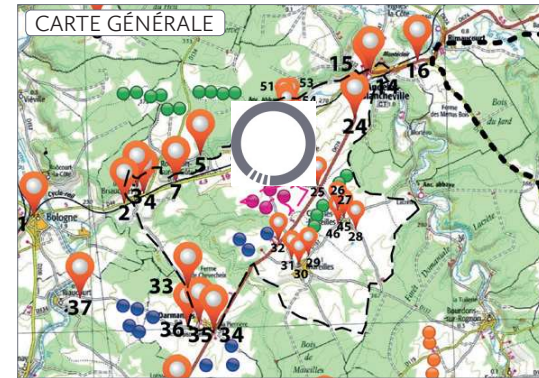
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 183°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe en limite ouest du lotissement de l'Ortie, sur le chemin dit « de la Tranche empierrée » qui relie la placette du lotissement à la rue de Mareilles.

Les éoliennes sont toutes masquées par la conjonction du bâti et de la couverture arborée, à l'exception de l'éolienne de droite dont la vue est ici davantage filtrée par un arbre que masquée.

Néanmoins, ici encore, le projet sera visible de manière directe depuis les fonds de jardins, et encore davantage à feuilles tombées.



Le présent projet



Projet accordé



Projet en instruction



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 183°

Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm en format A3

► Point de vue n°50

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
02/07/2020	Panoramique	N 48°13'13.8"	E 5°14'46.8"	296 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E3 : 1,3 Km	E2 : 1,9 Km	2	CHANTRAINES - rue de la Gare, départ du Vélorail	

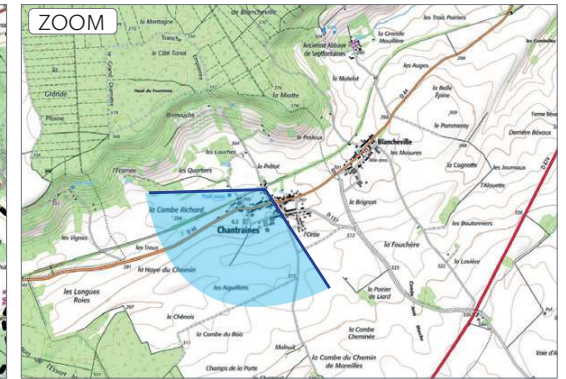
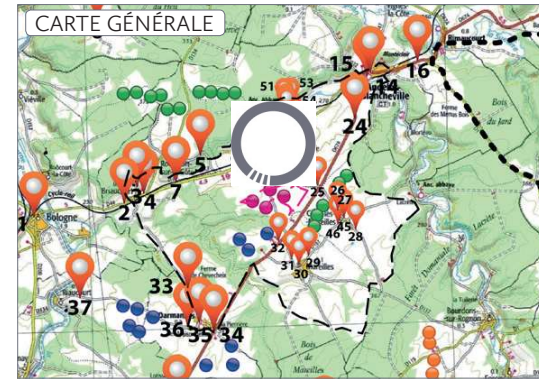
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 142°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe à hauteur de la petite gare du départ du Vélorail à Chantraines. Ce vélorail est un équipement de loisirs qui utilise une ancienne voie ferrée, qui longe le pied de la côte de Meuse, en se glissant dans la vallée châillonnoise.

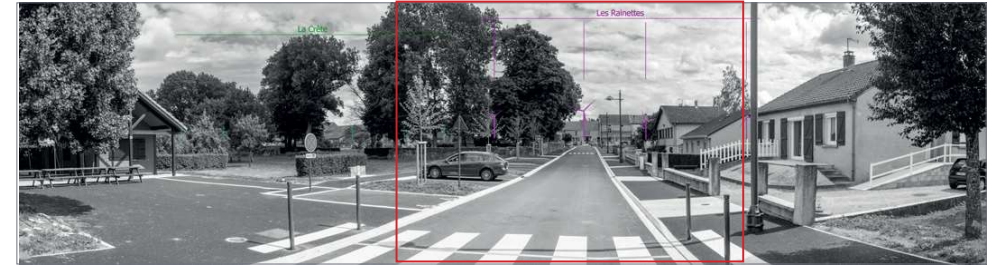
La petite gare se place aux franges nord du bourg, et la vue vers le centre ancien est dirigée par l'axe rectiligne de la rue de la gare.

Si trois des éoliennes sont presque intégralement masquées par la conjonction du relief et du bâti, l'éolienne E3 vient s'encadrer dans l'axe de la rue en émergeant par son rotor au-dessus des toitures, engendrant un rapport d'échelle défavorable avec la ligne de maisons qu'il domine.

Depuis le chalet de la gare du cyclorail, ici en arrière de l'observateur, l'ambiance plus végétalisée filtrera davantage la vue sur le projet.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 142°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3.

► Point de vue n°51

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
02/07/2020	Panoramique	N 48°14'02.2"	E 5°15'29.6"	285 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E3 : 2,8 Km	E2 : 3,5 Km	0	ANDELOT-BLANCHEVILLE - chemin remontant au nord de l'abbaye de Septfontaines	

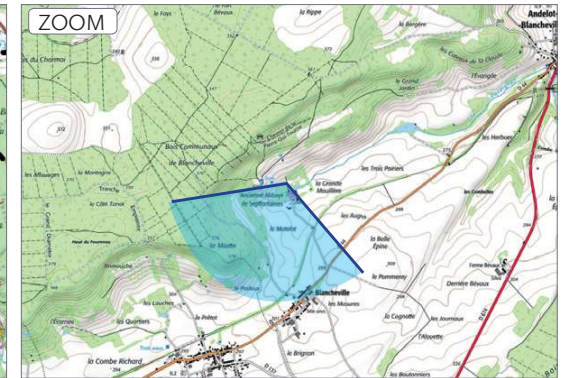
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 134°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe au-dessus de l'ancienne abbaye de Sept-Fontaines sur le chemin qui, en contrebas, passe depuis l'entrée principale du monument et remonte ensuite au nord sur les pentes de la côte de Meuse, dans un paysage très marqué par la présence forestière.

Les plis du relief rendent de surcroît les vues très peu profondes. Ainsi, on aperçoit depuis ce point surélevé les bâtiments de l'ancienne abbaye.

Le projet éolien est entièrement masqué par un bosquet, n'engendrant ainsi aucune covisibilité avec l'ancienne abbaye.



Le présent projet



Projet accordé

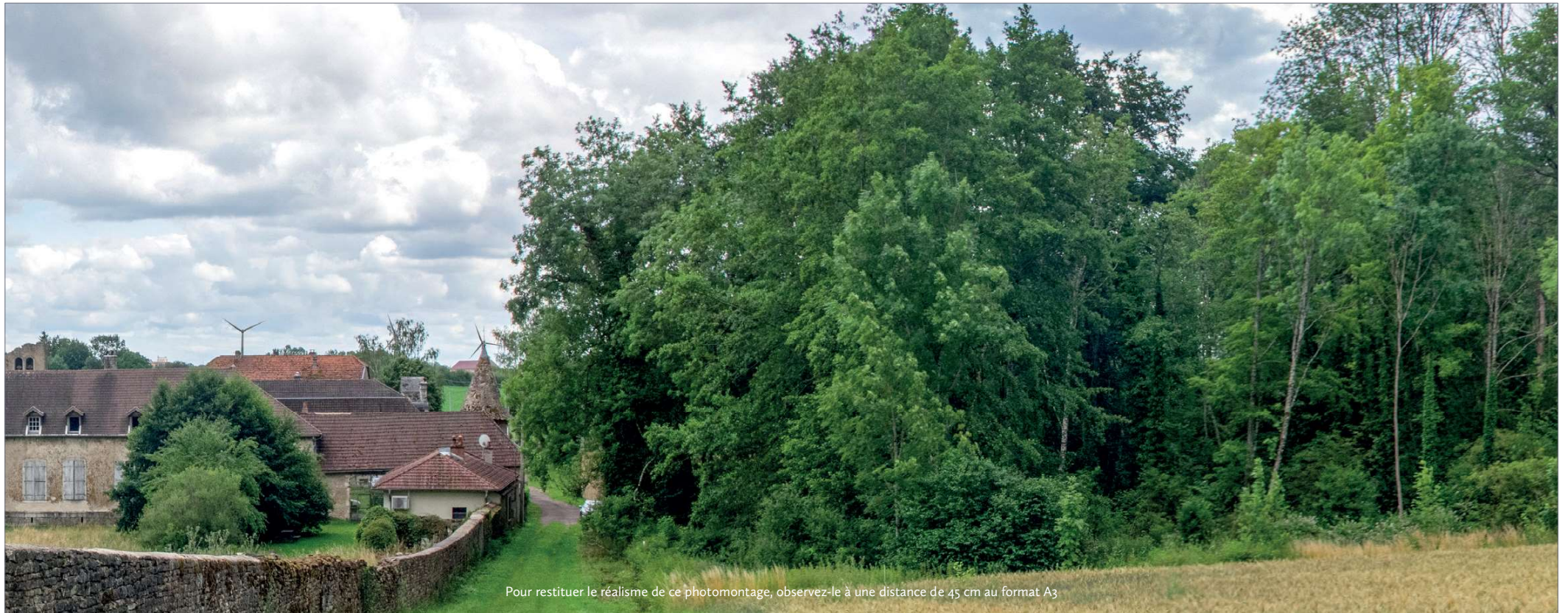


Projet en instruction

Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 134°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°52

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
02/07/2020	Panoramique	N 48°13'51.6"	E 5°15'33.5"	281 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E3 : 2,5 Km	E2 : 3,2 Km	4	ANDELOT-BLANCHEVILLE - chemin rejoignant la D 44 depuis l'abbaye de Septfontaines	

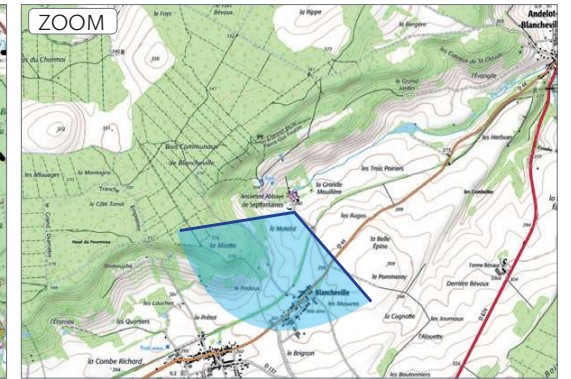
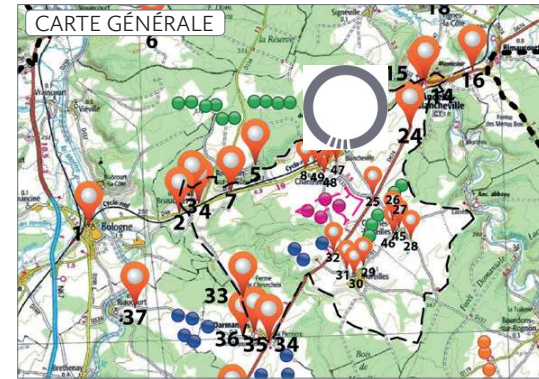
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 143°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur continue d'être situé aux abords de l'ancienne abbaye de Sept-Fontaines. Il est cette fois placé en avant du monument, sur le chemin qui permet de rejoindre la D 44 en remontant le versant du Dardignan en pied de la côte de Meuse.

La vue est donc assez vite arrêtée par la ligne du haut de terrain, de laquelle émergent les rotors du projet éolien.

L'espace est plutôt ouvert, et les rapports d'échelle restent favorables à ce paysage de versant.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 143°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°53

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
02/07/2020	Panoramique	N 48°14'02.4"	E 5°15'40.2"	275 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E3: 2,9 Km	E2 : 3,5 Km	0	ANDELOT-BLANCHEVILLE - limite sud-est du jardin de l'abbaye de Sept-Fontaines	

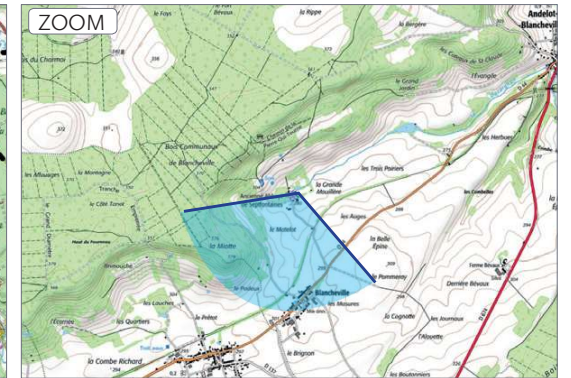
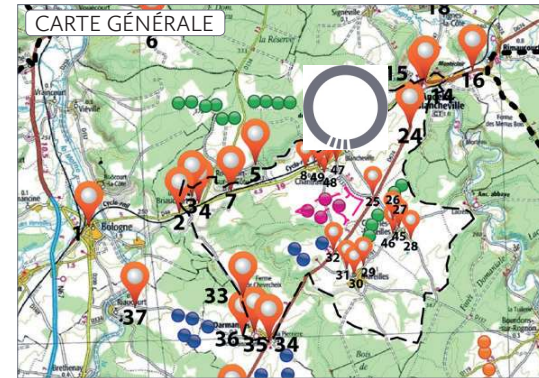
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 135°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe cette fois au sud-est de l'ancienne abbaye de Septfontaines, en limite de propriété et proche du ruisseau du Dardignan. Au travers d'une ouverture dans la haie, on aperçoit les bâtiments de l'abbaye, et en arrière de ceux-ci la haie haute, arborée, qui ceinture la limite sud de son jardin. Cette vue peut être équivalente à celle qui s'offre dans cette partie du parc de l'ancienne abbaye.

Le projet est ici masqué par la conjonction de la distance et de la couverture végétale et n'entretient pas de relation de covisibilité avec le monument. En outre, la densité des ramures et leur superposition offriront à feuilles tombées un masquage similaire.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 135°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°54

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
02/07/2020	Panoramique	N 48°13'47.4"	E 5°15'42.1"	289 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E3 : 2,5 Km	E2 : 3,1 Km	1	ANDELOT-BLANCHEVILLE - entre l'abbaye de Septfontaines et la D 44, ancienne maison de garde-barrière	

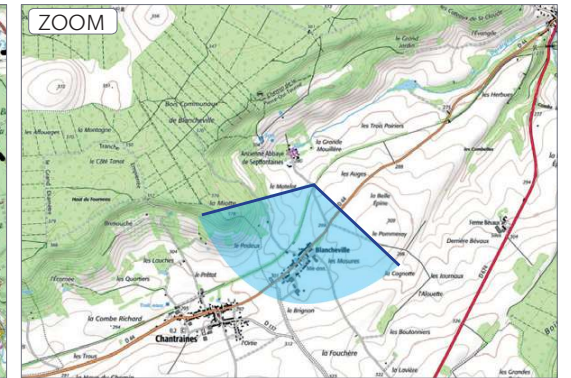
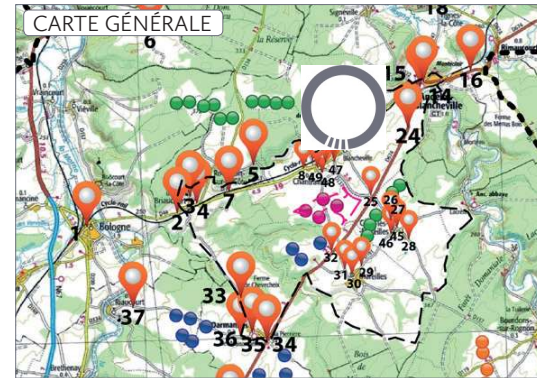
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 145°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 25 cm au format A3



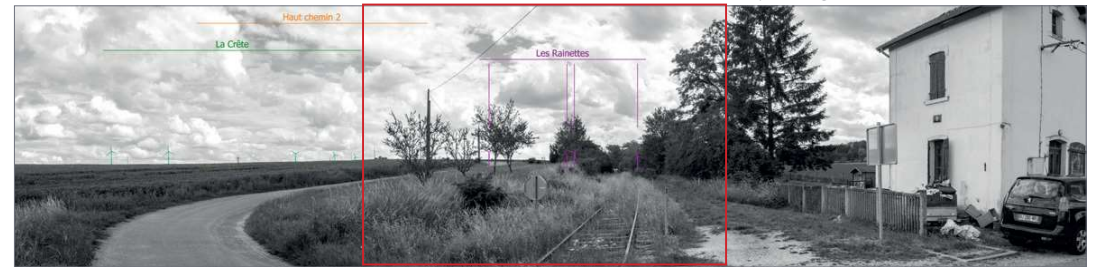
Commentaires

L'observateur se situe au droit de l'ancienne maison de garde-barrière qui se positionne au droit de la petite route d'accès à l'ancienne abbaye de Septfontaines, à peu près à mi-chemin de celle-ci et de la D 44. La voie ferrée est utilisée uniquement pour le vélorail désormais. Le paysage s'ouvre même si l'horizon reste assez rapproché car l'on se place ici encore en haut de versant.

Trois éoliennes du projet sont masquées par le cordon végétal de la voie ferrée et la quatrième, à gauche, apparaît déjà éloignée et partiellement filtrée par la végétation. Les rapports d'échelle restent largement favorables au paysage.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 145°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 25 cm au format A3

► Point de vue n°55

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
02/07/2020	Panoramique	N 48°17'44.6	E 5°20'16.0"	352 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E4 : 11,6 Km	E1 : 12,3 Km	0	REYNEL - face à la porte médiévale, route de Busson	

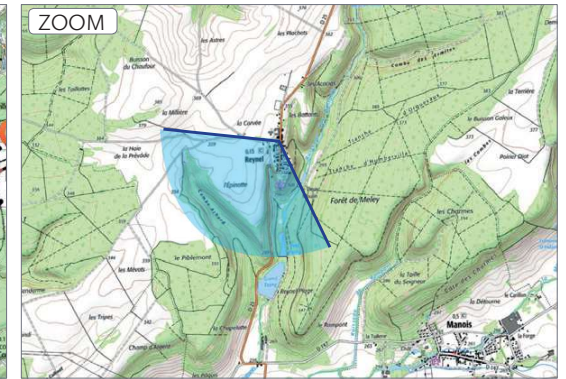
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 136°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe derrière la porte médiévale du village de Reynel, par rapport au projet, c'est-à-dire route de Busson, au nord immédiat de l'ouvrage. Le village constitue un site inscrit.

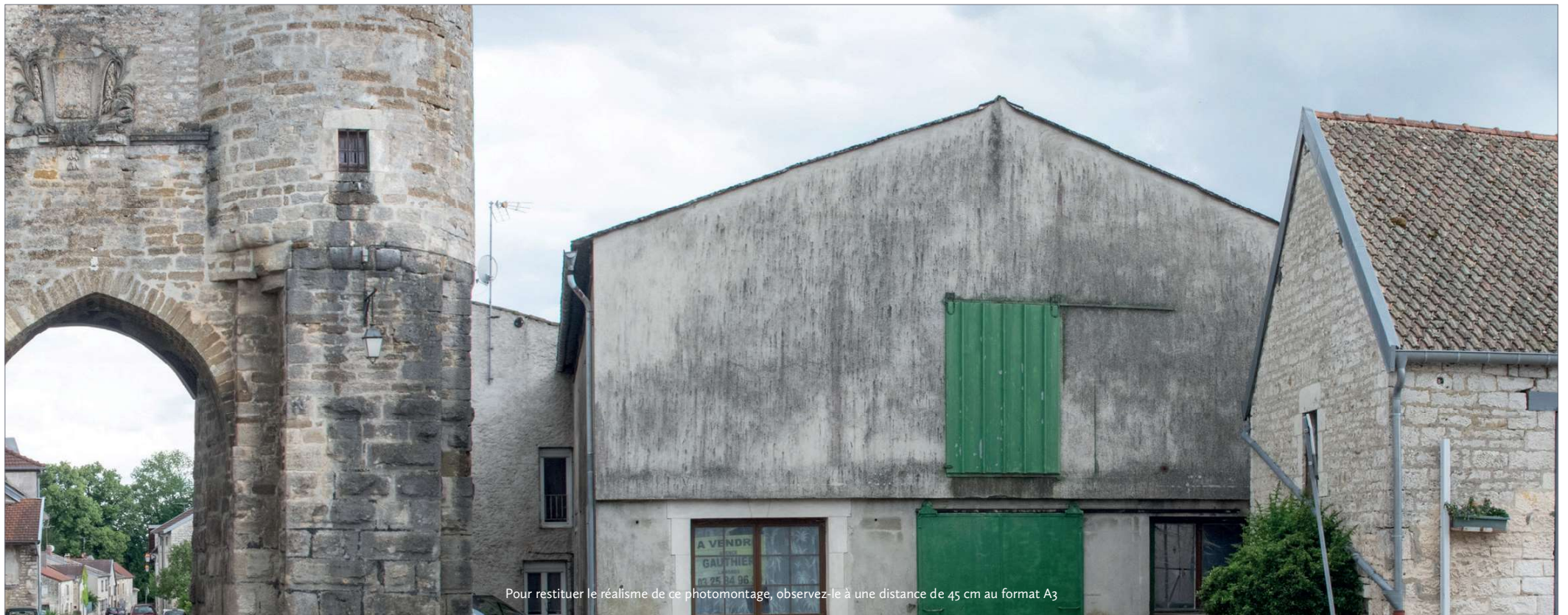
Par la conjonction de la distance aux éoliennes, de l'ordre de 12 km, et du bâti, le projet est invisible.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 136°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

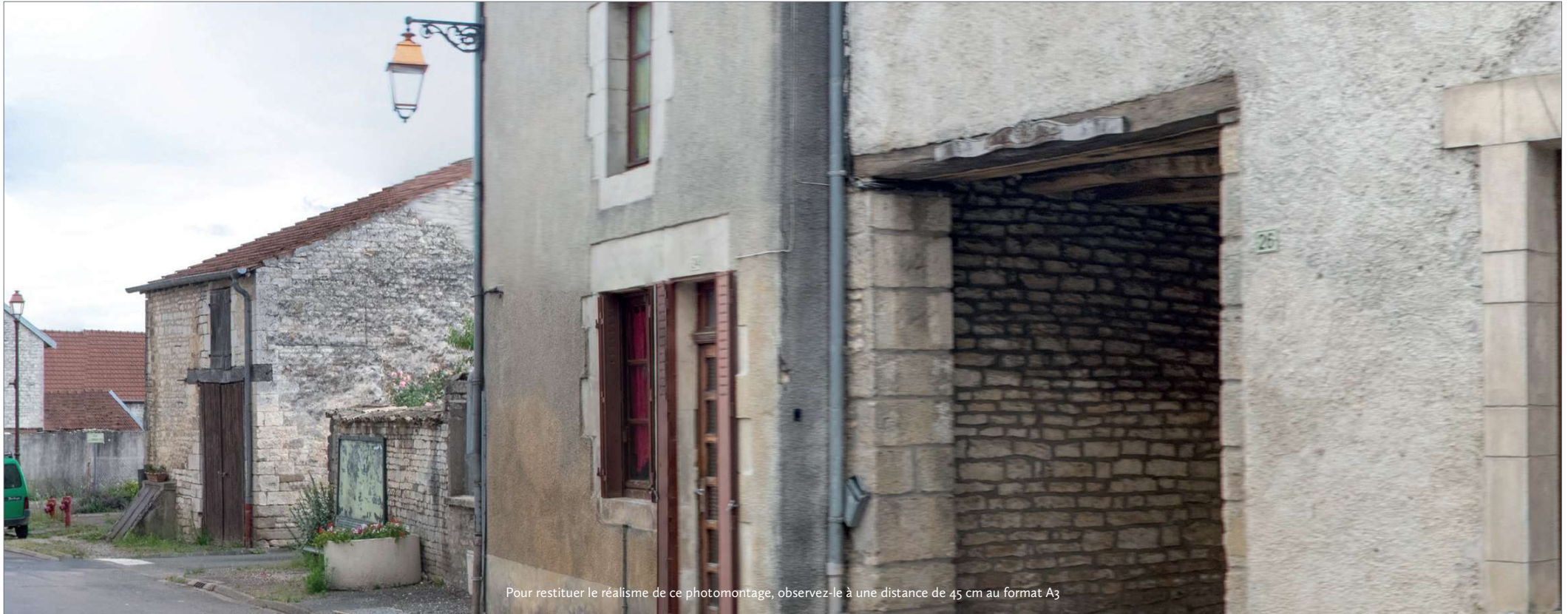
► Point de vue n°56

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
02/07/2020	Panoramique	N 48°17'43.2"	E 5°20'15.7"	350 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E4 : 11,5 Km	E1 : 12,2 Km	0	REYNEL - devant la porte médiévale, route de Busson	

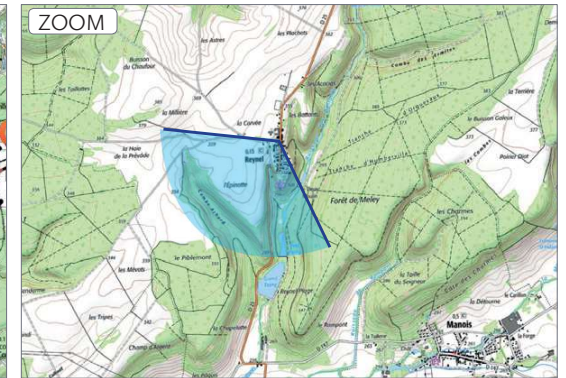
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 134°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe cette fois-ci devant la porte médiévale du village de Reynel, par rapport au projet éolien, c'est-à-dire route de Busson, au sud immédiat de l'ouvrage.

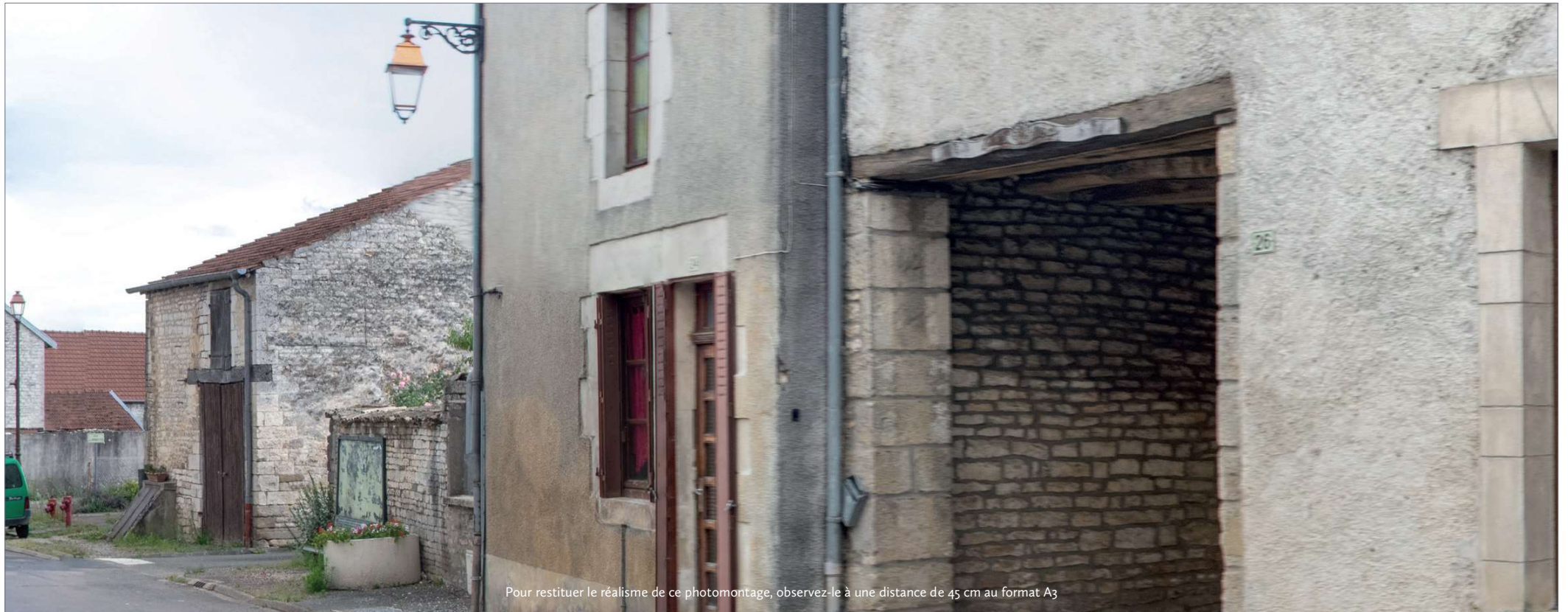
De la même manière que pour la vue précédente, le projet est complètement masqué.



Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 134°



Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3

► Point de vue n°57

Date de prise de vue	Focale (équ. 24x36)	Latitude	Longitude	Altitude (NGF)
02/07/2020	Panoramique	N 48°17'30.3" ¹¹¹	E 5°20'15.5"	334 m
Distance à l'éolienne projetée la plus proche	Distance à l'éolienne projetée la plus éloignée	Nombre d'éoliennes du projet visibles	Lieu	
E4 : 11,2 Km	E1 : 11,9 Km	0	REYNEL - terrasse du château de Reynel	

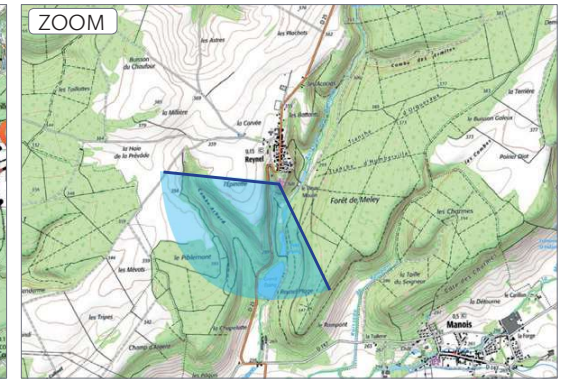
■ Panoramique initial - Champ visuel global horizontal du cadre : 129°



■ Panoramique initial - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3



Commentaires

L'observateur se situe sur la terrasse du château de Reynel. Ce château est implanté au sud du village, et se positionne en rebord d'un vallon marqué, celui du ruisseau des Battants, qui alimente des étangs en contrebas dont on aperçoit l'un d'eux.

Dans ce paysage de relief entièrement recouvert par la forêt, une échancrure permet d'apercevoir, au loin, le plateau du Barrois ouvert.

Le projet éolien est masqué par le relief boisé à droite, et n'a ainsi aucune influence visuelle depuis la terrasse du château.



Le présent projet

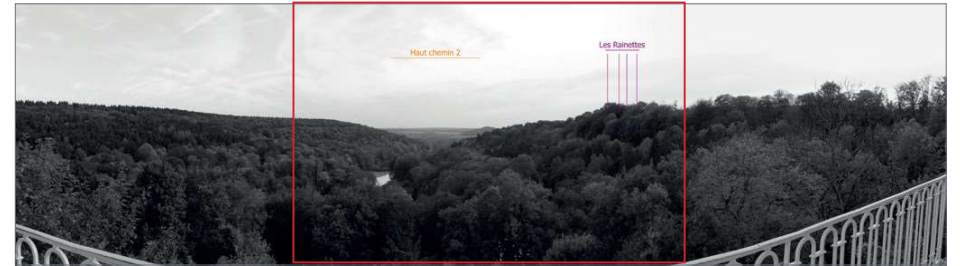


Projet accordé

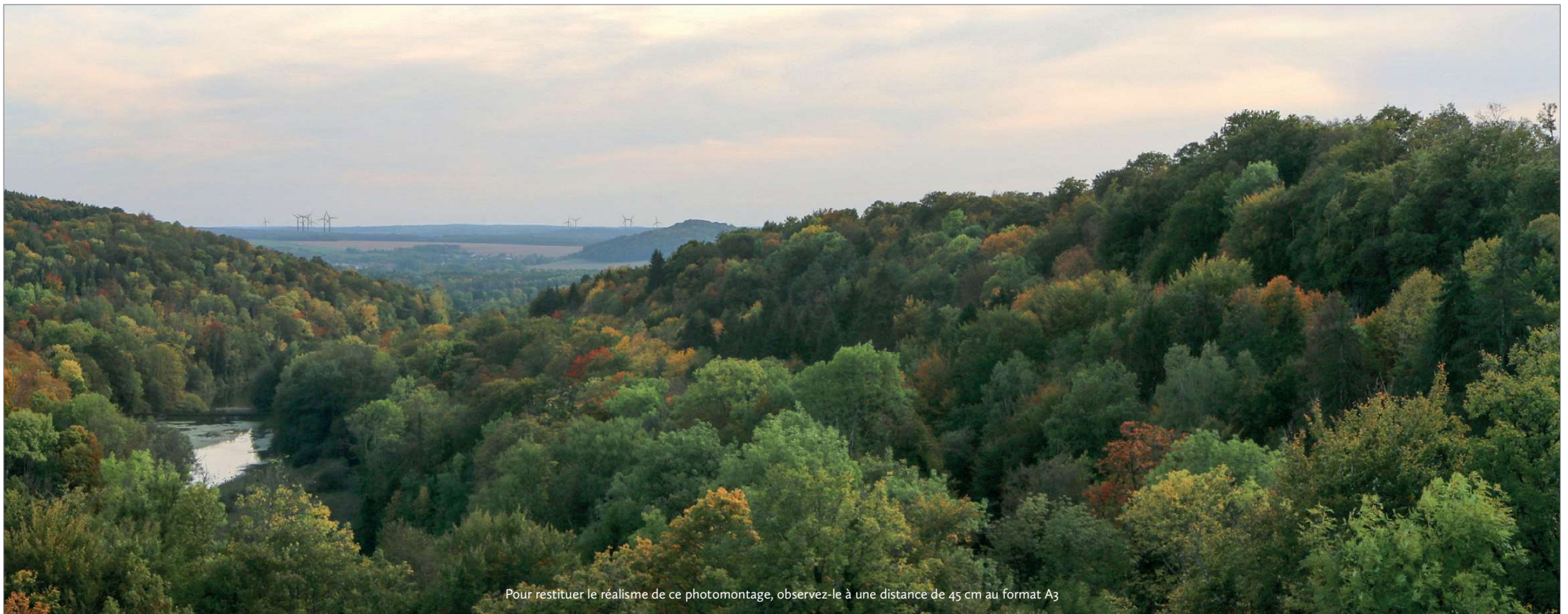


Projet en instruction

Frise colorée - Champ visuel global horizontal du cadre : 129°



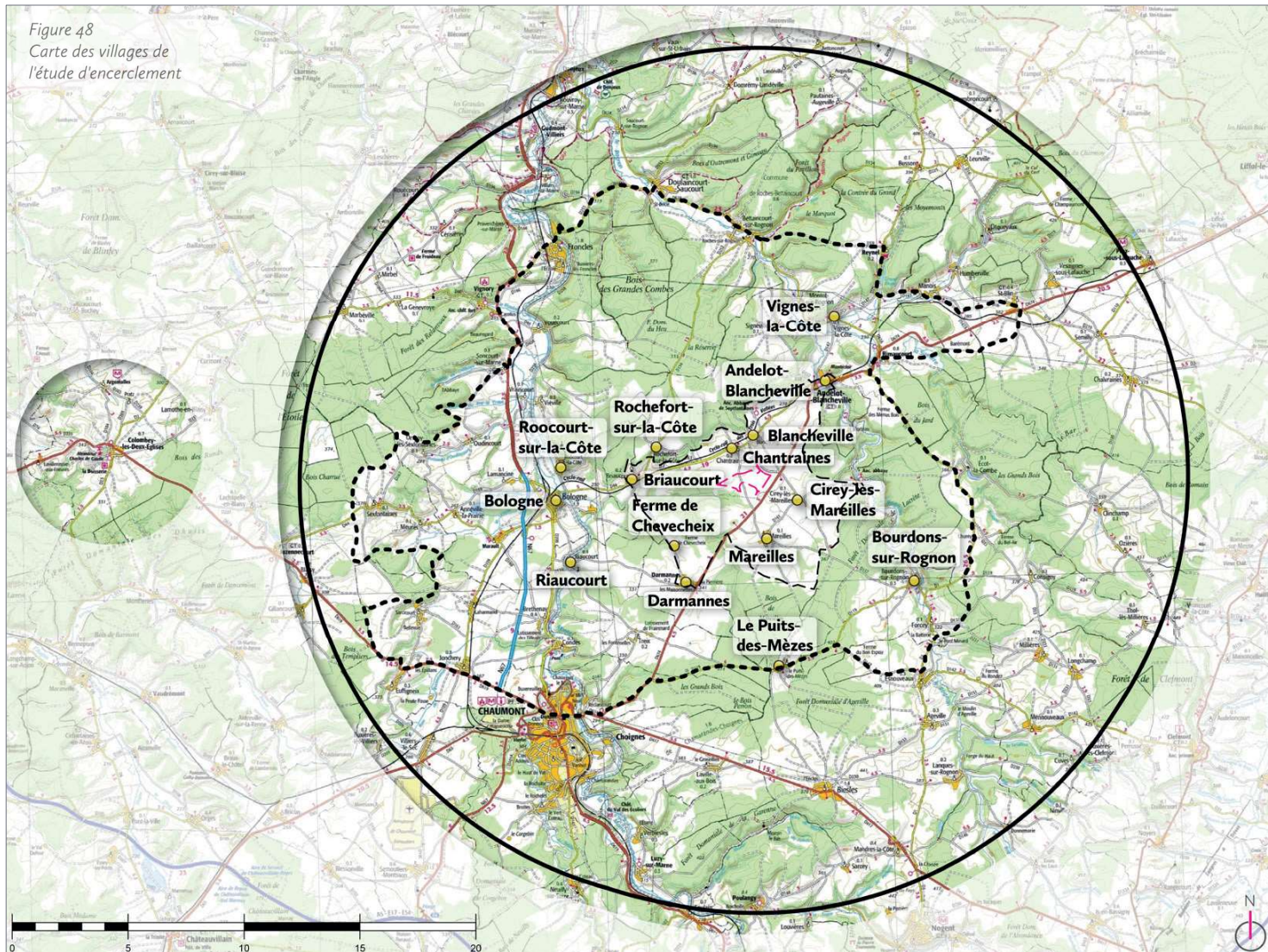
Simulation réaliste - Champ visuel horizontal de l'image : 47,5°







Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm au format A3


ÉTUDE D'ENCERCLEMENT

Figure 48
Carte des villages de
l'étude d'encerclement



-  Site du projet éolien
-  Périmètre d'étude éloigné (18 km)
-  Périmètre d'étude rapproché (de 6 à 16 km)
-  Périmètre d'étude immédiat (de 2 à 5 km)

ETUDE D'ENCERCLEMENT

-  Villages de l'étude d'encerclement

■ *Ci-contre à gauche :*

- *Figure 48 : carte des villages concernés par l'étude d'encerclement.*

(Source : IGN)

Les villes et villages concernés par l'étude d'encerclement sont :

- Andelot-Blancheville,
- Blancheville,
- Bologne,
- Bourdons-sur-Rognon,
- Briaucourt,
- Chantraines,
- Cirey-lès-Mareilles,
- Darmannes,
- Ferme de Chevecheix,
- Le Puits-des-Mèzes,
- Mareilles,
- Riaucourt,
- Rochefort-sur-la-Côte,
- Roocourt-sur-la-Côte,
- Vignes-la-Côte.

1 - ÉTUDE D'ENCERCLEMENT THÉORIQUE

1.1 – Note de la DREAL Centre-Val de Loire

Cette note de méthode de la DREAL Centre-Val de Loire, publiée au 31/01/2014, fait référence pour définir la méthode de travail et de calcul des indices de saturation. Cette note précise les limites de la méthode, que nous rappelons ici :

- . l'hypothèse d'une visibilité panoramique sur 360° pour l'ensemble des points de vue considérés est fictive. Ce genre de situation n'existe que dans de très rares cas ;
- . de fait, ce n'est pas tant la visibilité réelle des éoliennes qui est ici étudiée (l'analyse ne permet pas de le refléter) que l'effet de saturation visuelle des horizons dans le grand paysage ;
- . pour chaque point de vue, deux classes de distances périmétriques sont considérées : une première de 0 à 5 km, où l'éolien est considéré prégnant, et une seconde de 5 à 10 km, où l'éolien est considéré « nettement présent par temps normal ». Au-delà de 10 km, l'éolien est considéré certes visible mais peu influent. Aussi, les éoliennes situées au-delà de cette distance sont ignorées pour simplifier la méthode ;
- . la saturation des horizons est très variable selon l'orientation des parcs.

1.2 – Méthode de mesure et calcul des indices

La méthode reprend celle proposée par la DREAL Centre-Val de Loire.

Sur le périmètre de 0 à 5 km :

- depuis le point de vue considéré, on trace les secteurs angulaires interceptés par la présence d'un parc ou d'un projet. On obtient la somme A de l'ensemble des secteurs angulaires.

Sur le périmètre de 5 à 10 km :

- la méthode est réitérée de la même façon que précédemment en traçant les secteurs angulaires interceptés par la présence d'un parc ou d'un projet. On obtient la somme A' des secteurs angulaires.

- toutefois, lorsqu'un ensemble éolien, sur l'un ou l'autre des deux périmètres, en masque un autre, *un seul secteur angulaire est considéré pour éviter les doubles-comptes*. Mais les éoliennes

sont intégralement dénombrées sur le périmètre 0-5 km, selon la préconisation de la méthodologie.

Le premier « indice d'occupation des horizons » est le résultat de la somme A+A'. Un second indice complémentaire permet de mieux évaluer la valeur de ce premier indice au regard de la densité visuelle. En effet, une occupation angulaire importante sur l'horizon n'engendrera pas nécessairement une impression de densité. L'indice de « densité sur les horizons occupés » est fourni par le ratio du nombre total d'éoliennes présentes (construites, accordées et en instruction) dans les 5 premiers kilomètres (B) sur l'indice d'occupation des horizons, soit le ratio $B / (A+A')$.

1.3 – Précisions sur la méthode employée

A – Résultats attendus

Cette méthodologie employée est globalisante à l'échelle du territoire, et ne focalise pas sur un projet en particulier. Elle donne des indications générales sur le niveau de saturation d'un territoire. Aussi, il est important de remarquer que les périmètres proposés le sont au regard des points de vue considérés et non pas vis-à-vis du projet. C'est pourquoi, il n'y pas de réelle corrélation entre le périmètre d'étude paysagère propre au projet et les valeurs périmétriques définies dans la méthodologie.

Le choix des quinze établissements humains correspond à l'ensemble des bourgs et hameaux principaux qui se trouvent dans le périmètre d'étude rapproché.

Le calcul des indices est effectué dans le tableau ci-joint. La numérotation des secteurs est en 1 / 2 / 3 etc. pour le périmètre de 5 km et en 1' / 2' / 3' etc. pour le périmètre de 10 km.

B – Précisions apportées

En raison des limites de la méthode, nous avons donc indiqué sur tous les graphes le secteur angulaire spécifique au projet éolien par une couleur différente. Nous indiquons sa valeur dans le tableau afférent. Toutefois, ce secteur n'est pas ajouté au calcul de l'indice d'occupation des horizons, afin de respecter

la méthode initiale. Il reste juste indicatif pour replacer la valeur d'occupation angulaire du projet parmi celles des autres angles. De plus, nous indiquons le « plus grand angle de respiration » tous secteurs confondus (0-5 km et 5-10 km). Afin de mieux se représenter l'impact du projet éolien, nous avons ajouté le « plus grand angle de respiration » avant et après le projet.

C – Cas des effets de seuil

Le document de la DREAL ne prend pas en compte les cas « d'effet de seuil ». En effet, comment considérer le cas d'un ensemble d'éoliennes situées de part et d'autre de la limite de 5 km ? Dans un tel cas, le chevauchement manifeste d'une implantation de part et d'autre de la limite à 5 km engendre une continuité visuelle avec celles situées au-delà des 5 km, attirant l'ensemble de la vue. Dans un tel cas, nous choisissons également de considérer les éoliennes au-delà des 5 km comme faisant partie du périmètre 0-5 km **et par conséquent de les comptabiliser dans la somme B**. Il est en est de même pour le cas d'éoliennes situées en limite des 10 km. En revanche, lorsque les éoliennes ne font que frôler la limite, et se situent pour tout le reste de l'implantation au-delà, elles sont considérées comme faisant partie du périmètre supérieur.

1.4 – Interprétation des résultats

Le tableau de calcul correspondant à chaque point de vue est fourni avec la carte d'occupation. Les "seuils d'alerte" sont les suivants, selon la note de la DREAL Centre-Val de Loire :

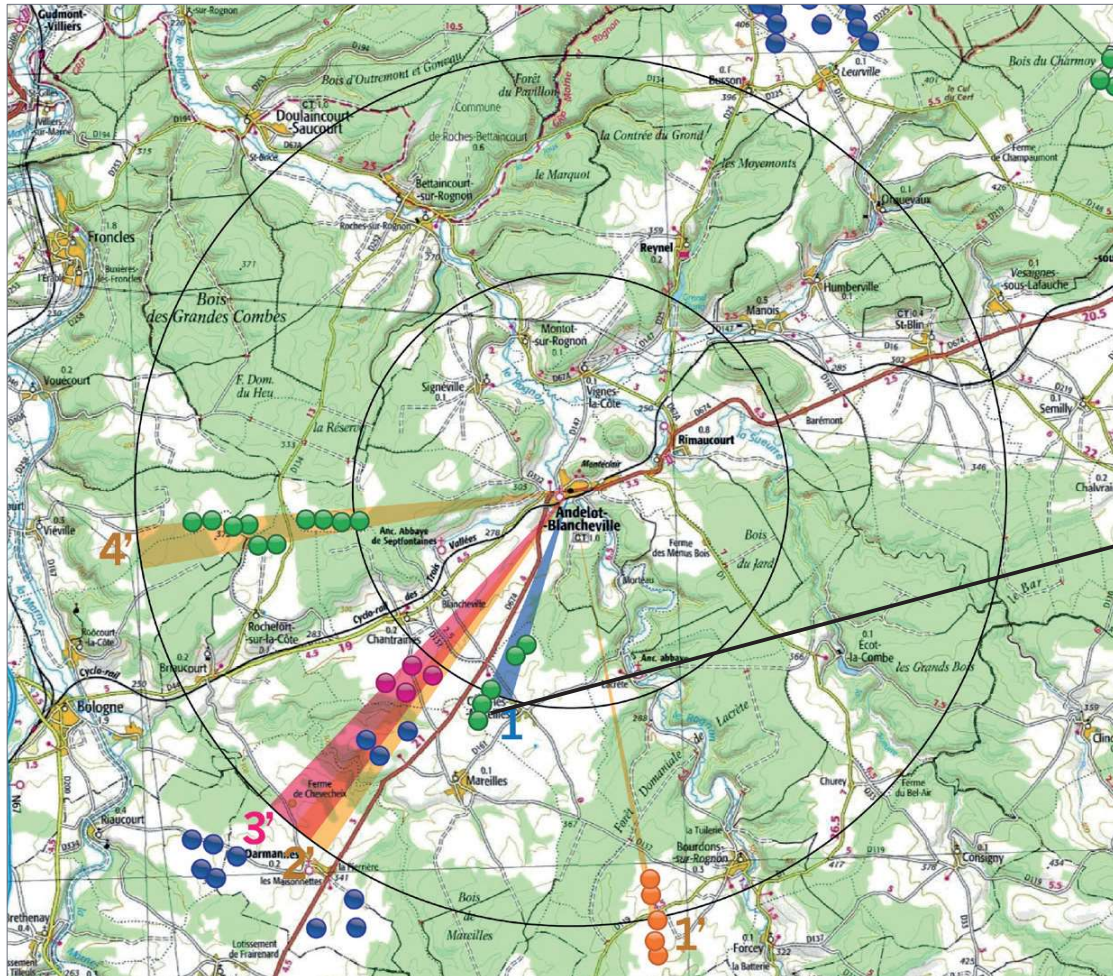
- lorsque l'indice d'occupation des horizons (A+A') dépasse 120°, l'effet est considéré sensible dans le paysage ;

- lorsque l'indice de densité dépasse la valeur de 0,1. L'indice de densité est le rapport entre le nombre d'éoliennes entre 0 et 5 km sur l'indice d'occupation des horizons ;

- lorsque le plus grand angle de respiration est inférieur à une valeur comprise entre 160 et 180°.

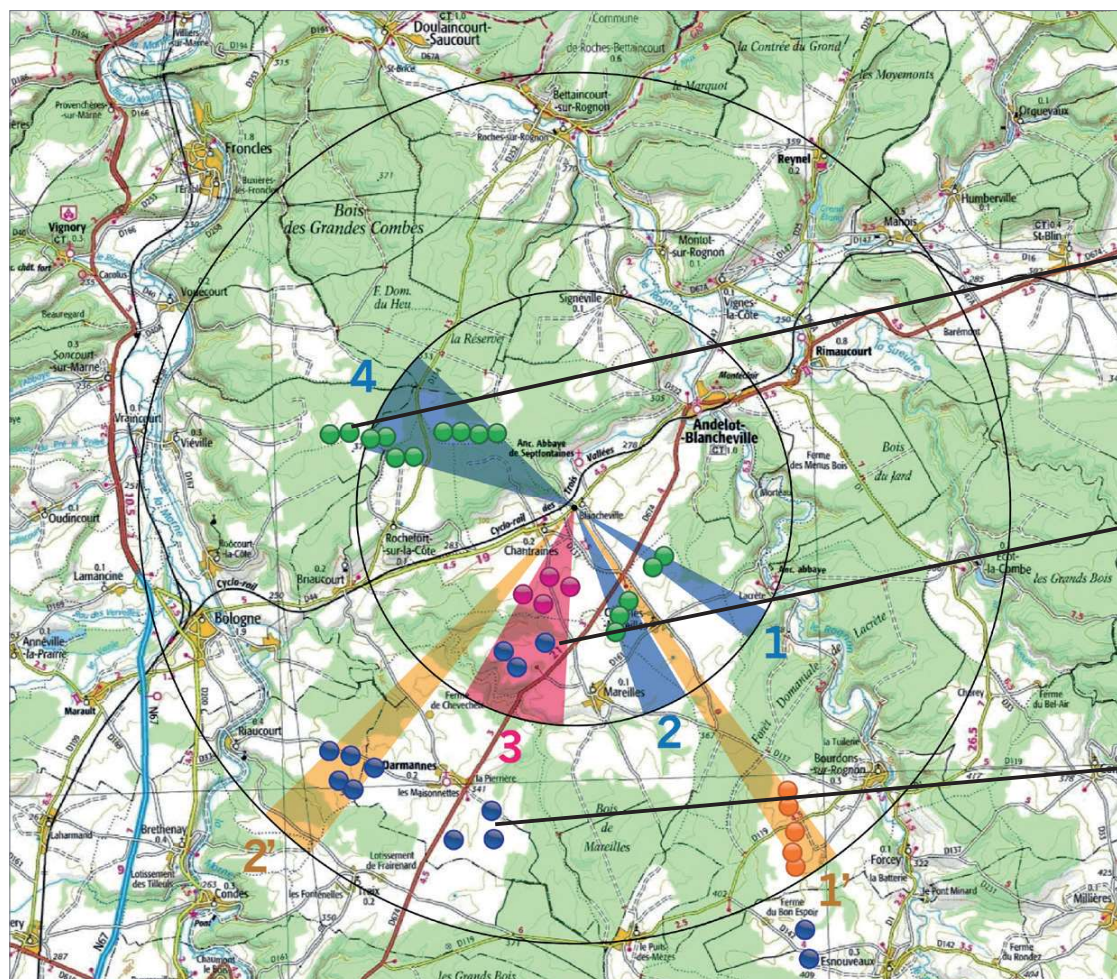
Si l'une de ces trois conditions est remplie, la DREAL Centre-Val de Loire estime qu'il y a risque d'effet d'encerclement.

Étude encerclement depuis ANDELOT-BLANCHEVILLE	INDICE D'OCCUPATION DES HORIZONS : Total angulaire des périmètres de 0 à 5 Km & 5 à 10 Km avec exclusion des doubles comptes (A+A')	Périmètre : 0 - 5Km (Somme angulaire des secteurs du périmètre) dont le projet = A	Périmètre : 0 - 5Km (Somme angulaire des secteurs du périmètre) sans le projet	Périmètre : 5-10 Km (Somme angulaire des secteurs du périmètre) = A'	Périmètre : 0 - 5 Km (En degré : °)		Périmètre : 5 - 10 Km (En degré : °)				Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 Km (B)	INDICE DE DENSITE : Indice Global (IG) = B/(A+A')
					Secteur 1	DONT PROJET	Secteur 1'	Secteur 2'	Secteur 3'	Secteur 4'		
Cumul angulaire par périmètre et par secteur	23	6	6	17	6	0	1	3	7	6	5	0,2174
Plus grand angle de respiration (avec le projet / sans le projet)	264 / 264											



LES ÉOLIENNES DU SECTEUR 1 EN DEHORS DES 5KM SONT TOUT DE MÊME COMPTABILISÉES DANS LE TOTAL DES ÉOLIENNES CAR LE PARC EN LUI-MÊME EST INCLUS DANS LES 5 KM.

Étude encerclement depuis BLANCHEVILLE	INDICE D'OCCUPATION DES HORIZONS : Total angulaire des périmètres de 0 à 5 Km & 5 à 10 Km avec exclusion des doubles comptes (A+A')	Périmètre : 0 - 5Km (Somme angulaire des secteurs du périmètre) dont le projet = A	Périmètre : 0 - 5Km (Somme angulaire des secteurs du périmètre) sans le projet	Périmètre : 5-10 Km (Somme angulaire des secteurs du périmètre) = A'	Périmètre : 0 - 5 Km (En degré : °)					Périmètre : 5 - 10 Km (En degré : °)		Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 Km (B)	INDICE DE DENSITE : Indice Global (IG) = B/(A+A')
					Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	DONT PROJET	Secteur 1'	Secteur 2'		
Cumul angulaire par périmètre et par secteur	88	75	48	13	8	12	27	28	27	5	8	22	0,2500
Plus grand angle de respiration (avec le projet / sans le projet)	163 / 163												

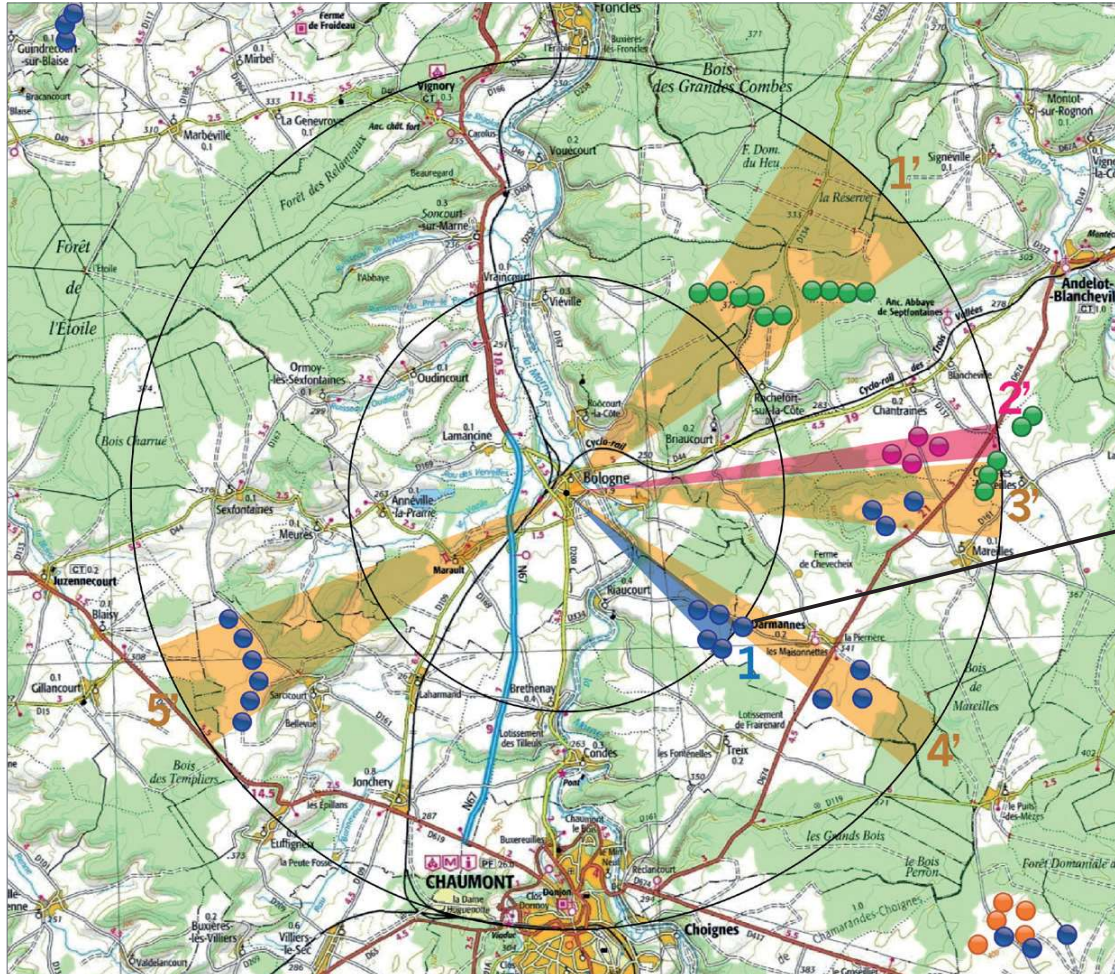


LES ÉOLIENNES DU SECTEUR 4 EN DEHORS DES 5KM SONT TOUT DE MÊME COMPTABILISÉES DANS LE TOTAL DES ÉOLIENNES CAR LE PARC EN LUI-MÊME EST INCLUS DANS LES 5 KM.

SECTEUR ANGULAIRE UNIQUE CAR LES DEUX ENSEMBLES SONT SUPERPOSÉS

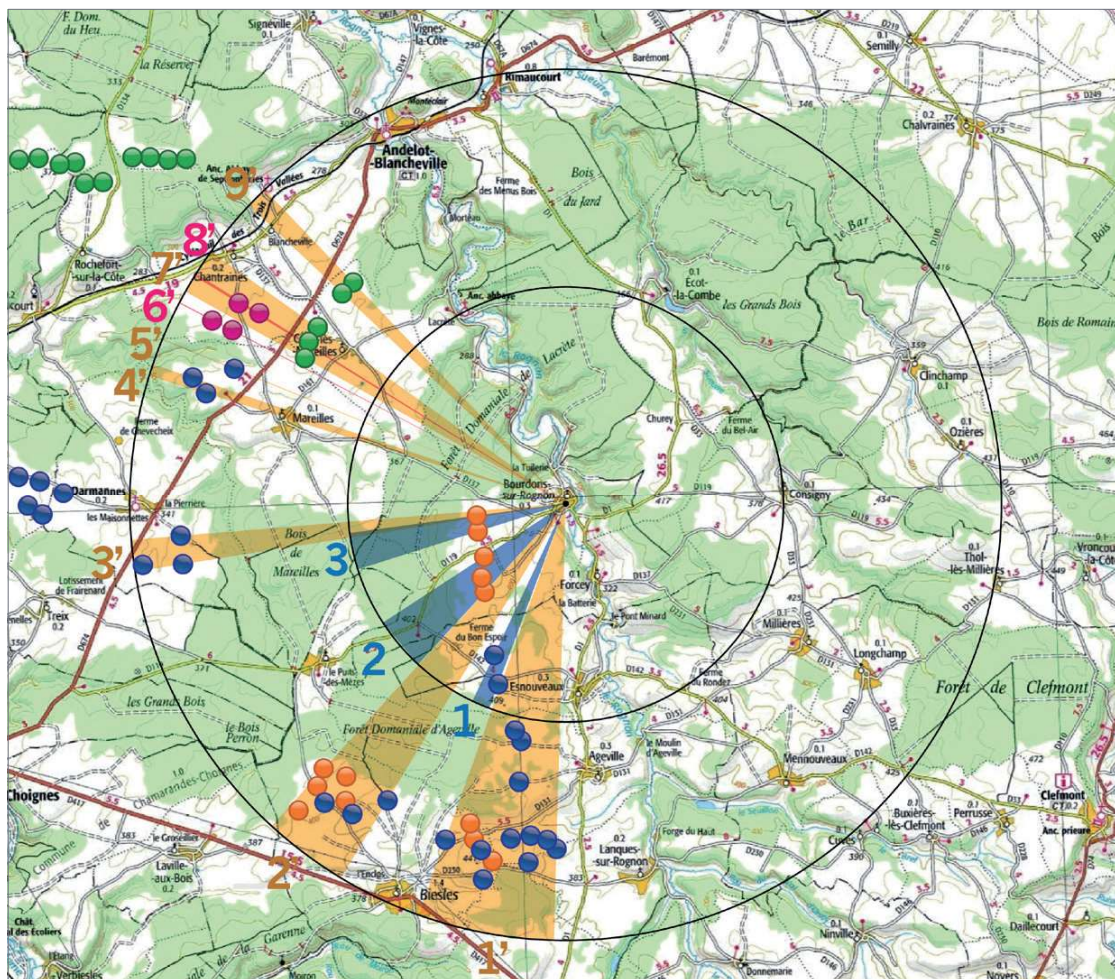
CE PARC NE DÉFINIT PAS UN SECTEUR ANGULAIRE CAR IL EST MASQUÉ PAR LE PARC ÉOLIEN DU SECTEUR 3

Étude encerclement depuis BOLOGNE	INDICE D'OCCUPATION DES HORIZONS : Total angulaire des périmètres de 0 à 5 Km & 5 à 10 Km avec exclusion des doubles comptes (A+A')	Périmètre : 0 - 5Km (Somme angulaire des secteurs du périmètre) dont le projet = A	Périmètre : 0 - 5Km (Somme angulaire des secteurs du périmètre) sans le projet	Périmètre : 5-10 Km (Somme angulaire des secteurs du périmètre) = A'	Périmètre : 0 - 5 Km (En		Périmètre : 5 - 10 Km (En degré : °)					Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 Km (B)	INDICE DE DENSITE : Indice Global (IG) = B/(A+A')
					Secteur 1	DONT PROJET	Secteur 1'	Secteur 2'	Secteur 3'	Secteur 4'	Secteur 5'		
Cumul angulaire par périmètre et par secteur	65	9	9	56	9	0	22	4	10	6	14	5	0,0769
Plus grand angle de respiration (avec le projet / sans le projet)	144 / 144												

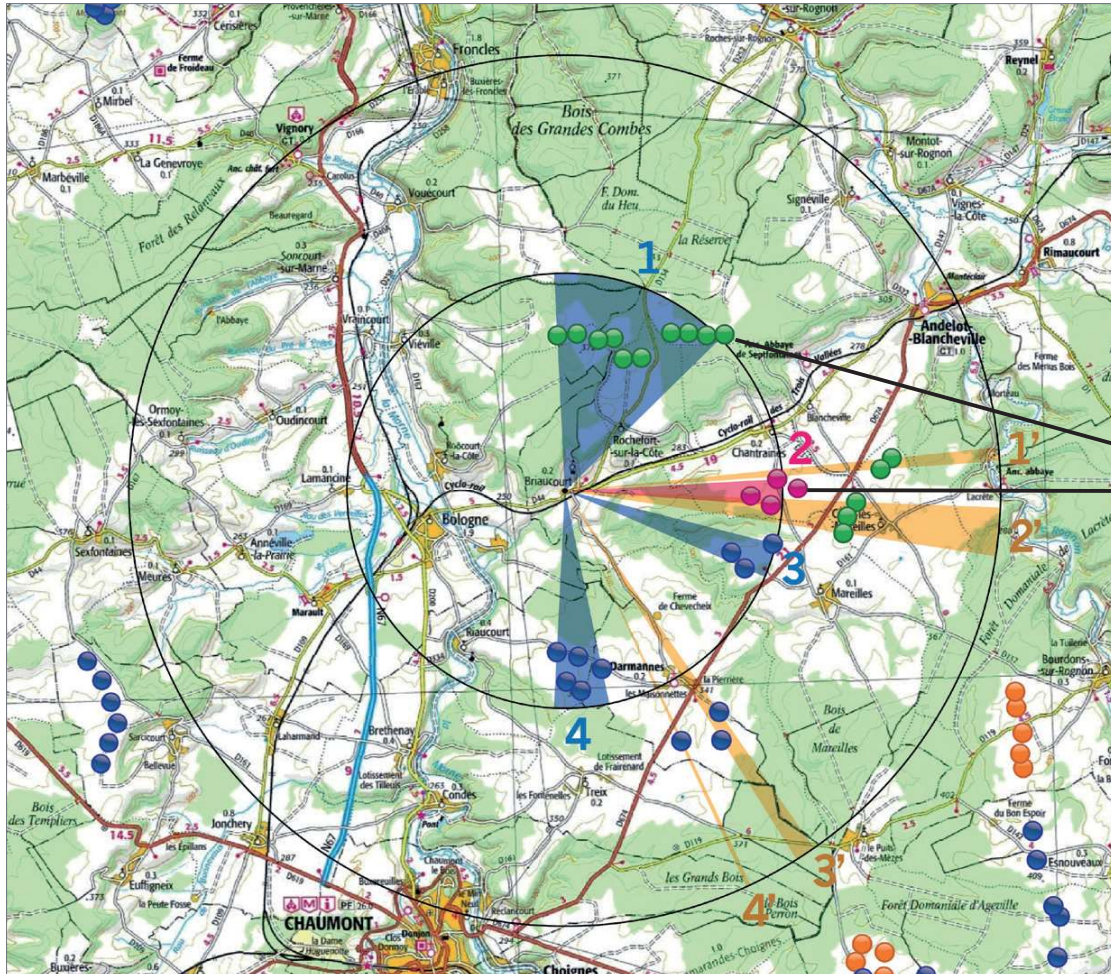


LES ÉOLIENNES DU SECTEUR 1 EN DEHORS DES 5 KM SONT TOUT DE MÊME COMPTABILISÉES DANS LE TOTAL DES ÉOLIENNES CAR LE PARC EN LUI-MÊME EST INCLUS DANS LES 5 KM

Étude encerclement depuis BOURDONN- SUR-ROGNON	INDICE D'OCCUPATION DES HORIZONS : Total angulaire des périmètres de 0 à 5 Km & 5 à 10 Km avec exclusion des doubles comptes (A+A')	Périmètre : 0 - 5Km (Somme angulaire des secteurs du périmètre) dont le projet = A	Périmètre : 0 - 5Km (Somme angulaire des secteurs du périmètre) sans le projet	Périmètre : 5-10 Km (Somme angulaire des secteurs du périmètre) = A'	Périmètre : 0 - 5 Km (En degré : °)				Périmètre : 5 - 10 Km (En degré : °)									Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 Km (B)	INDICE DE DENSITÉ : Indice Global (IG) = B/(A+A')
					Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	DONT PROJET	Secteur 1'	Secteur 2'	Secteur 3'	Secteur 4'	Secteur 5'	Secteur 6'	Secteur 7'	Secteur 8'	Secteur 9'		
Cumul angulaire par périmètre et par secteur	76	29	29	47	5	14	10	0	19	11	3	2	1	1	6	1	3	7	0,0921
Plus grand angle de respiration (avec le projet / sans le projet)	226 / 226																		

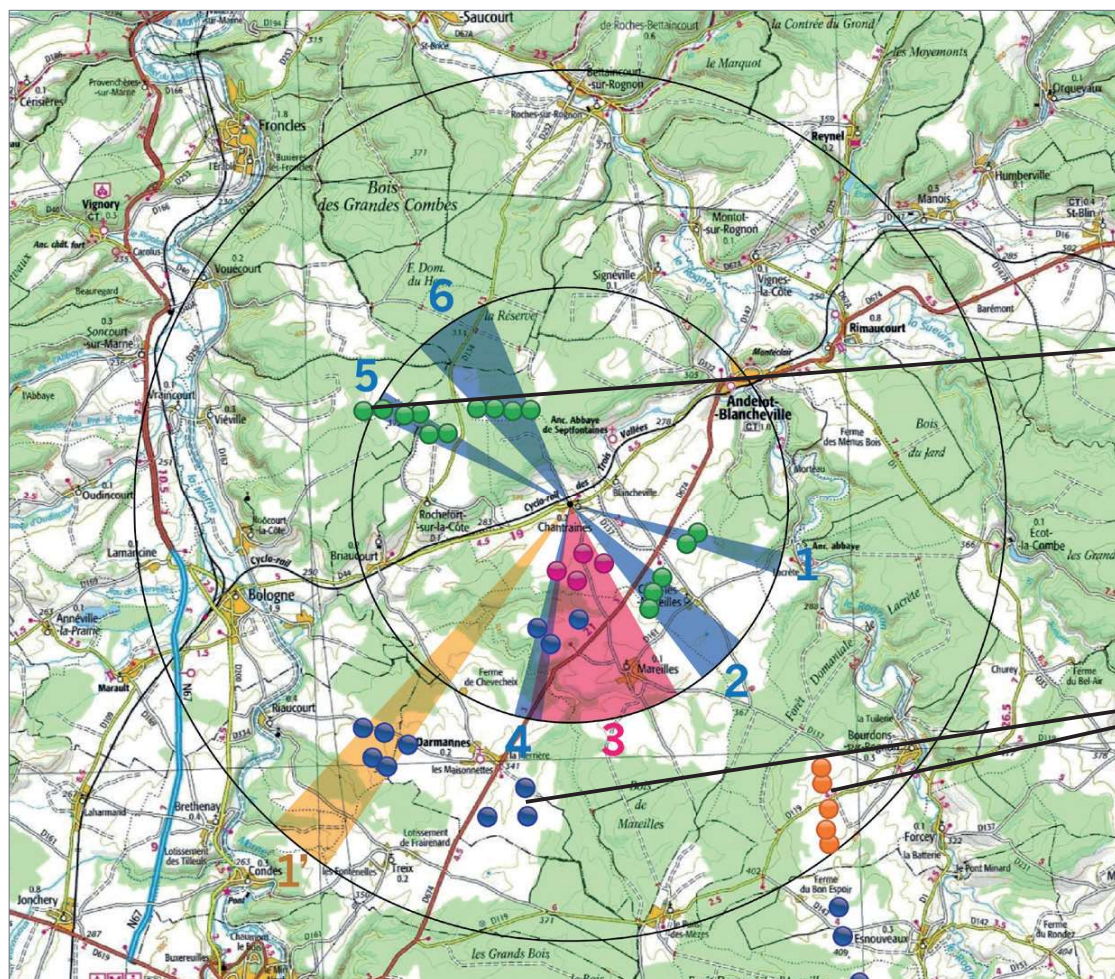


Étude encerclement depuis BRIAUCOURT	INDICE D'OCCUPATION DES HORIZONS : Total angulaire des périmètres de 0 à 5 Km & 5 à 10 Km avec exclusion des doubles comptes (A+A)	Périmètre : 0 - 5Km (Somme angulaire des secteurs du périmètre) dont le projet = A	Périmètre : 0 - 5Km (Somme angulaire des secteurs du périmètre) sans le projet	Périmètre : 5-10 Km (Somme angulaire des secteurs du périmètre) = A'	Périmètre : 0 - 5 Km (En degré : °)					Périmètre : 5 - 10 Km (En degré : °)				Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 Km (B)	INDICE DE DENSITÉ : Indice Global (IG) = B/(A+A')
					Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	DONT PROJET	Secteur 1'	Secteur 2'	Secteur 3'	Secteur 4'		
Cumul angulaire par périmètre et par secteur	90	79	72	11	48	7	9	15	7	2	5	3	1	22	0,2444
Plus grand angle de respiration (avec le projet / sans le projet)	174 / 174														



LES ÉOLIENNES DES SECTEURS 1 ET 2 EN DEHORS DES 5 KM SONT TOUT DE MÊME COMPTABILISÉES DANS LE TOTAL DES ÉOLIENNES CAR LES PARCS EN EUX-MÊMES SONT INCLUS DANS LES 5 KM

Étude encerclement depuis CHANTRAINES	INDICE D'OCCUPATION DES HORIZONS : Total angulaire des périmètres de 0 à 5 Km & 5 à 10 Km avec exclusion des doubles comptes (A+A')	Périmètre : 0 - 5Km (Somme angulaire des secteurs du périmètre) dont le projet = A	Périmètre : 0 - 5Km (Somme angulaire des secteurs du périmètre) sans le projet	Périmètre : 5-10 Km (Somme angulaire des secteurs du périmètre) = A'	Périmètre : 0 - 5 Km (En degré : °)						Périmètre : 5 - 10 Km (En degré : °)		Nombre d'éoliennes entre 0 et 5 Km (B)	INDICE DE DENSITÉ : Indice Global (IG) = B/(A+A')
					Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5	DONT PROJET	Secteur 1'	Secteur 2'		
Cumul angulaire par périmètre et par secteur	94	79	38	15	6	41	4	7	21	41	9	6	22	0,2340
Plus grand angle de respiration (avec le projet / sans le projet)	125 / 125													



L'ÉOLIENNE DU SECTEUR 5 EN DEHORS DES 5KM EST TOUT DE MÊME COMPTABILISÉE DANS LE TOTAL DES ÉOLIENNES CAR LE PARC EN LUI-MÊME EST INCLUS DANS LES 5 KM.

CES DEUX PARCS NE DÉFINISSENT PAS DE SECTEURS ANGULAIRES CAR ILS SONT MASQUÉS PAR LES PARCS ÉOLIENS DES SECTEURS 2 ET 4